



N° d'Ordre : .....  
N° de série : .....

**Mémoire en vue de l'obtention  
Du diplôme de master**

**DOMAINE : Langues et Cultures Amazighs**

**FILIERE : Linguistiques et Didactiques**

**SPECIALITE : Études Linguistiques Amazighs**

**Titre**

**Étude métalexiconographique de deux dictionnaires berbères :  
le dictionnaire kabyle-français de Jean-Marie  
DALLET(1982) et le dictionnaire tamazight-français de  
Miloud TAIFI(1991).**

**Présenté par :**

- M<sup>elle</sup> FAHEM Kamelia.  
-M<sup>elle</sup> GHERSBOUSBANE Sarah.

**Encadré par :**

**ALIANE. K**

**Jury de soutenance :**

HADAD SAMIR ,  
ALIANE KHALED,  
KICHOU MOURAD,

MCA,  
MAA,  
MAA,

Président  
Encadrant  
Examineur

**Promotion : 2024**

## Remerciements

Nous remercions le bon Dieux de nous avoir donné la volonté et le courage et le savoir pour réaliser ce travail.

Nous tenons d'abord, à remercier chaleureusement notre encadreur

Mr **ALIANE khaled**, pour son accompagnement, ses conseils éclairés et sa gentillesse, sa patience, et son soutien indéfectible. Son expertise et ses encouragements on été déterminants dans la réalisation de ce travail.

Nous remercions également, nos membres de jury Mr **HADAD SAMIR** et l'examineur Mr **KICHOU Mourad**, d'avoir accepté de lire notre travail et l'évaluer.

Nous sommes ravis de conclure ces remerciements à nos familles et à nos enseignants de département de langue et culture Amazigh, ainsi qu'à nos amis(e), à nos camarades de promotion, et à tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à l'accomplissement de ce mémoire. Votre soutien a été précieux, on est profondément reconnaissantes.

# Dédicaces

J'ai l'honneur de dédier ce travail :

À mes chers parents, pour leur soutien inconditionnel et leur encouragement constants durant tout mon parcours.

À mes grands parents a qui je souhaitent une longue vie.

À ma sœur et à mon frère pour leur aide précieuse durant les moments difficiles.

À mes chères tantes maternelles et paternelles pour leurs amours inconditionnels, leurs soutiens constants et leurs précieux conseils. Vous avez toujours été là pour moi, et je vous en suis profondément reconnaissante.

À mes amies proches (dyhia, djidji, kamelia, célia, wissem, sophia, lydia) pour votre amitié inestimable, votre soutien indéfectible et vos encouragements constants vous avez été une source de force et de joie tout au long de ce parcours, je vous en suis éternellement reconnaissante.

À mon binôme kamelia, Merci pour ta camaraderie, ton travail acharné et ta capacité à toujours voir le bon côté des choses. Ce mémoire est autant le tien que le mien.

Merci d'être toujours là pour moi

S. Ghersbousbane

# Dédicaces

Avec l'expression de ma reconnaissance, je dédie ce modeste travail à :

## A ma chère mère

Aucune dédicace ne saurait exprimer mon respect, mon amour éternel et ma considération pour les sacrifices que vous avez consenti pour mon instruction et mon bien être. Je vous remercie pour tout le soutien et l'amour que vous me portez depuis mon enfance et j'espère que votre bénédiction m'accompagne toujours.

Que ce travail soit l'exaucement de vos vœux tant formulés, le fruit de vos innombrables sacrifices. Puisse Dieux, le très haut, vous accorder santé, bonheur et longue vie pleine de belles choses.

## A la mémoire de mon cher père

Ce mémoire est dédié à ta mémoire, à ton amour, et à ton soutien indéfectible. Même si tu n'es plus physiquement présent, ton influence et tes enseignements continuent de résonner en moi chaque jour. Ta sagesse, ton courage et ta bonté ont façonné la personne que je suis aujourd'hui.

Papa, tu as toujours cru en moi et m'as encouragé à poursuivre mes rêves, même lorsque le chemin semblait difficile. C'est grâce à tes paroles réconfortantes et à ta foi inébranlable en mes capacités que j'ai pu accomplir ce travail. Tu demeures une source d'inspiration inépuisable, et je te rends hommage à travers de ce travail. Ton souvenir vivra toujours dans mon cœur.

## A mes chers frères et oncles

Je dédie ce travail pour vous mes frères **Nacer** et **Samir**, qui m'avez encouragé et soutenu tout au long de mes études.

A mes oncles paternel **Idir** et **Cherif** et **Rachid, Mouhsaid** un grand merci pour votre soutien toute au long de mon parcours.

## A mes très chers (e) amis (e)

A mes amis (e) **Djidji, kamelia, Sarah, Elysa, Salma, Lynda** merci pour votre présence constante, vos conseils précieux, et vos innombrables moments de joie, sans vous, cette aventure aurait été plus difficile. A chacun de vous, j'exprime ma gratitude la plus profonde.

## A mon binôme Sarah

Merci pour ta camaraderie, ton travail acharné et ta capacité à toujours voir le bon coté des choses. Ce mémoire est autant le tien que le mien

# Sommaire

**Introduction générale.....07**

**Chapitre I : aperçu historique .....11**

**Chapitre II : généralités et définitions .....27**

**Chapitre III : analyses des dictionnaires.....47**

**Conclusion générale ..... 93**





# **Introduction Générale**

### **Introduction générale**

La lexicographie est une discipline, elle a pour objectif la confection des dictionnaires et en même temps l'étude de ces dictionnaires. Dans le domaine berbère, cette discipline a son histoire, elle n'a cessée de se développer depuis ses origines qui remontent jusqu'au XIIe siècle, mais elle a pris deux directions distinctes : i) sur le plan de la confection, la production ne s'est jamais estompée, elle a connu tout types produits : des glossaires, des lexiques, des dictionnaires, ...ii) sur le plan de l'étude et de l'analyse, les études sont rares. Et pourtant ces types d'études sont très utiles pour le développement de cette discipline et l'amélioration des produits.

Ainsi notre étude s'inscrit globalement dans cette perspective analytique, plus précisément une étude métalexigraphique de deux dictionnaires berbères, le *kabyle-français* de Dallet (1982) et le *tamazight-français* de Taifi (1991).

Nous avons pris deux dictionnaires seulement, car le temps imparti pour la réalisation de cette étude ne nous permet pas d'aborder plus de ces deux ouvrages.

Pourquoi ces deux dictionnaires et pas d'autres ?

Le dictionnaire de J.M Dallet (1982), est une œuvre exhaustive qui documente de manière détaillée le lexique kabyle. Il constitue une source précieuse d'informations pour les chercheurs en linguistique berbère en générale et kabyle en particulier

Il a adopté une approche méthodique et approfondie dans la compilation des mots et des expressions kabyles, avec une structure bien détaillée et une richesse des informations contenus dans ces articles. En somme, c'est le dialecte le plus important consacré au dialecte kabyle.

C'est la même appréciation pour ce qui est du dictionnaire de M. Taifi (1991). Avant sa publication, le dialecte tamazight ne disposait pas de bon dictionnaire, il comble donc une lacune criante, il est donc digne d'une étude métalexigraphique.

Compte tenu de la carence dans les études se rapportant aux produits lexicographiques berbères, notre objectif est de contribuer un tant soit peu à combler cette lacune. Bien évidemment, nous n'avons pas l'ambition, dans notre travail, d'aborder plusieurs ouvrages lexicographiques, mais, comme signalé ci-dessus, seulement prendre en compte deux dictionnaires importants, appartenant à deux dialectes différents. Cela étant, nous espérons

## *Introduction générale*

---

que d'autres études ultérieures porteront sur d'autres produits lexicographiques verront le jour pour permettre une vision globale de cette production de par plusieurs volets : leurs auteurs, la méthodologie adoptée, le public visé, etc. Notre travail, nous tenons à le préciser, n'est pas, à proprement dit une étude comparative entre ces deux dictionnaires objet de notre étude, mais nous rendrons compte des points de similitude et de divergence entre ces deux produits, cela permettra au mieux de déterminer les caractéristiques de l'un et de l'autre.

En examinant les deux dictionnaires objets de notre étude, à savoir le Dallet et le Taifi, nous espérons à répondre à la problématique suivante : Quelles sont les caractéristiques macrostructurels et microstructurels des deux dictionnaires berbères *kabyle-français* parlars des At Menguellat de J-M Dallet (1982), 7 i de *tamaziyt-français* parlars du Maroc central de M. Taifi (1991) ?

Dans le cadre de cette recherche nous émettons plusieurs hypothèses, pour éclairer notre objectif :

- Puisque les auteurs ont adopté la même option dans l'organisation de la macrostructure, nous supposons que les termes communs entre les deux parlars, le kabyle et le tamazight doivent figurer normalement sous les mêmes racines dans les deux dictionnaires,
- Du moment que l'intercompréhension est assurée entre les différents locuteurs du kabyle, nous supposons que le dictionnaire de Dallet est représentatif de toutes les variétés intradialectales du kabyle,
- Le dictionnaire de Taifi utilise avec excès la synonymie, cela est peut-être dû à la prise en compte de plusieurs parlars, neuf au total.

Notre travail contient trois chapitres :

Dans le premier chapitre, nous examinerons l'évolution historique de la lexicographie berbère, depuis ces débuts jusqu'à l'époque actuelle. Nous examinerons dans chaque étape quelques produits lexicographiques, d'une manière globale en indiquant la date de parution de l'ouvrage, son auteur et la méthode suivie dans sa réalisation. Notre objectif est de dresser un

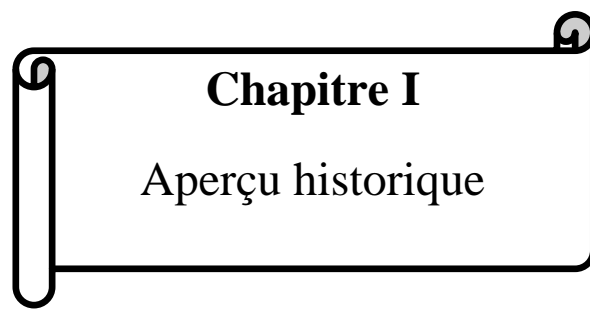
## *Introduction générale*

---

état des lieux de la production et permettre aussi une vision globale sur la nature de cette production.

Dans le deuxième, nous aborderons des concepts fondamentaux se rapportant à la lexicographie ainsi que des éléments qui les constituent (les entrées, définitions et ces types, illustrations ... etc.)

Le troisième et dernier nous le réservons à l'analyse métalexigraphique des deux dictionnaires objet de notre étude : le *kabyle- français (parler des At mengellat)* de Jean-Marie Dallet et le *tamaziyt-français (parlers du Maroc central)* de Miloud Taifi, en abordant la composante des deux structures des deux dictionnaires, à savoir la macrostructure et la microstructure.



**Chapitre I**  
Aperçu historique

## Introduction

Cette aperçu est devisé en cinq périodes : la première prend comme point de départ le XIIIe siècle, c'est-à-dire date de l'apparition du premier produit lexicographique, à savoir le lexique d'Ibn Tunart jusqu'aux réalisations des périodes précoloniale et coloniale. De cette étape nous n'évoquerons que deux productions : celle d'Ibn Tunart et la *Umda*. La deuxième s'étale de 1844 à 1900, la troisième de 1900 jusqu'à 1951, la quatrième de 1951 à 2000 et la cinquième de 2000 jusqu'à nos jours.

## 1. Première période : deux lexiques du XII

### 1.1. "Kitab Al Asmaâ" « Livre des noms »

L'auteur de ce lexique s'appelle Abu Abdullah Muhammed Ibn Ja'far Alqaysi connu beaucoup plus sous le pseudonyme d'Ibn Tunart. Il est né en Algérie vers 1085. Il a étudié d'abord à Bougie, puis en Andalousie. Il exerça la profession de juge et d'enseignant à Fès, au Maroc où il mourut en 1172.

D'après Bounfour (2010), le lexique "d'Ibn tunart", est le plus ancien parmi les lexiques "arabo-berbère" du Fond Arsène Roux maintenu dans la "Médiathèque de la M.M.S.H" "d'Aix en Provence" C'est la source la plus riche en berbère médiéval contenant plus de 2500 mots et expressions.

### 1.2. Écritures et graphie

D'après K. Nait Zerrad, certains caractères de l'alphabet arabe ont été ajustés pour représenter des sons spécifiques tels que /g/ et /z/. Il est observé que le /K/ arabe est utilisé pour le son /g/ berbère, parfois avec trois points diacritiques, tandis que le /d/ berbère est généralement noté avec le /t/.

La segmentation de certain groupe de mots et de phrases variés, par exemple :

Le groupe nominal « *"imran n tutmin"* »(les mariés de femmes), la préposition "n" /d/ est écrite de manière séparée. (K .Nait Zerrad 2000)

En revanche, dans l'exemple qui suit : « *"id baba tsen d id ma tsen"* » (*leur père et leur mère*), il n'y'a aucune séparation entre les morphèmes du pluriel "id", les noms, les

pronoms et la particule de liaison "d". De même dans l'énoncé verbal négatif (ur = particule de négation) :

Dans « "ur d nniur d nniur d nnix" » (je ne t'ai rien dit). Tous les éléments sont liés. (K. Nait Zerrad 2000)

### **1. 3. Le lexique**

La plupart des mots dans le lexique manuscrit sont issus de « Tacelhit » (cleuh), parlé dans le Sud Ouest du Maroc, bien qu'on puisse également y trouver des termes provenant d'autres variétés linguistiques.

Exemple :

« *Iddw = singe: Maroc Central, Kabylie* ». (K.Nait Zerrad 1999)

« *Tagsturt, agstur = sabre à notre connaissance, attesté actuellement uniquement en "Chaoui" (Aurès, Algérie)* ». (K Nait Zerrad 2002)

« *Aflrad = chauve sur le devant de la tête : attesté uniquement en partie en Kabylie* ». (K.Nait Zerrad 2002).

Nous tenons à signaler que dans le manuscrit, le terme "Amazir" peut avoir différentes acceptions notamment celle de "divinité", "seigneur", ou "maître" présentés dans certains parlers orientaux tels que "Ghadamès" actuellement, son sens le plus courant est celui de "Berbère".

Il semble y avoir des termes dans le manuscrit qui ne sont plus en usage dans les parlers actuels.

Exemple :

« *Usarn = prophètes : terme que l'on trouve dans un glossaire publié en 1900 par la Revue Tunisienne « vocabulaire berbère ancien » (dialecte de Djebel Nefoussa). Traduit par (A. Bossoutrot). Ce vocabulaire berbère arabe est extrait d'un manuscrit arabo-berbère (commentaire berbère de la Muddawana d'Ibn Ghanim VIII-IXsiècle) dont la rédaction semble bien antérieure auXVe siècle.*

« *Imrran = maris : on trouve dans les parlés orientaux Libyens (éteints) pour "homme", les termes "amaar" (el- foqaha ) et "maar" ( sokna ) . La racine MR est probablement à*

rapprocher de "Touareg" *tàmara* (personne notable / considérable ; force ; puissance d'action). Et *tamart* (menton / barbe) comme la plus part des autres dialectes, mais qui aussi en poésie le sens de « homme barbu homme digne de respect » « homme en général ». Accompagner également à l'arabe mais « homme en général ». (K. Nait Zerrad, S. Djemai 2021).

De plus, on y trouve dans ce lexique des dénominations d'animaux qui occupent une part significative du vocabulaire de manuscrit, représentent plus de 10 % du total. Cette focalisation sur les animaux peut avoir des implications thématiques ou culturelles importantes.

En général, la stabilité du lexique animal sur plus de 8 siècles, puisque la grande majorité des noms que l'on trouve dans le manuscrit est toujours attestée, souvent sans modification ou parfois avec des évolutions phonétiques ou une localisation différente. En plus, beaucoup de termes sont communs à plusieurs dialectes berbères.

### Exemple :

« *Izm* "lion", *ifis* "hyène", *ixrdayen* "rat", *uššn* "chacal" *tawtilt* "lièvre femelle" » ; etc ....

« On trouve les animaux sauvages bien connu du folklore berbère comme : *chacal* (équivalent du renard dans la littérature populaire européenne). (k.Nait Zerrad 2000)

« on remarque cependant l'absence du terme qui est aujourd'hui répandu dans tout le nord de l'Afrique (en dehors de Touareg) pour la vache : « *Tafunast* », si les autres copies du manuscrit la confirment, cela pourrait aller dans le sens de l'hypothèse selon laquelle cette dénomination serait secondaire ». (S.Chaker 1995).

« *Taglayt* " œuf ". *Waslxa* "pie", *afelkun* "faucon", *igdađ mezzinin* " oiseaux de petite taille" » etc.... (k.Nait Zerrad 2000)

Le nom de oiseau "agdiđ" est commun dans la plus part des dialectes berbères.

Certains noms ne sont utilisés que dans certains dialectes et parlers comme « : *isri* = *vautour charognard (blanc) kabyle, Maroc Central. Awdef "nid "* » ne semble connu en kabyle actuellement. (K. Nait Zerrad 2000)

D'autres termes ne semblent plus utilisés nulle part comme : « *adi, utds, tividda, ixerxran,* » etc. (K. Nait Zerrad 2000)

Par ailleurs, le manuscrit dévoile un vocabulaire berbère riche concernant la couleur des chevaux comme : « *awras* ” roux, fauve ” » ; « *wad melluln* ” blanc qui a une tache blanche sur le front ” » ; « *atlas* ” alezan ” (chevaux) » attesté dans le Maroc central. « *Azegza* ” blanc ” (mulets, chameau) » etc..... (K .Nait Zerrad 2000)

En outre, il est intéressant de noter que, bien que peu d'insectes soient mentionnés dans ce lexique, le vocabulaire lié à l'apiculture souligne l'importance et l'ancienneté de cette activité de ce groupe berbère de Sud Marocain, comme : « *warzzan* ” guêpes ” », « *awan* ” couvain ” », « *wabiba* ” moustique ” » etc. .... (K.Nait Zerrad 2000)

## **2. Le lexique berbère dans un traité de botanique sévillan du XIIe siècle : « Umdat at-Tabib »**

Pour l'étude de ce document, nous nous sommes basés sur le travail de Mohand Tilmatine, professeur d'université en Espagne, qui est l'un des membres qui ont effectué une étude sur le document de la Umda. Il avance que le document existe en deux copies, conservées, la première (A) à la bibliothèque de l'Académie Royale de l'histoire de Madrid sous le numéro (n° XL) dans la collection "Gayangos", la deuxième (B) à la bibliothèque générale de Rabat sous le numéro (n° 3505).

Il affirme que c'est le premier exemplaire qui a été utilisé comme source principale dans la première étape de l'étude à laquelle il avait participé, bien que le deuxième soit également pris en compte. Il s'agit d'un dictionnaire assez volumineux de matière médicale végétale de 243 pages écrites en caractères maghrébins occidentaux.

Il ajoute aussi que les pages sont en partie partiellement altérées, et c'est effectivement assez fréquent de trouver des espaces blancs qui coupent des mots ou des phrases ce qui rend la lecture illisible, par le fait que l'encre a coulé et taché certaines lettres, ce qui impose la disparition des articles.

D'après le même texte le manuscrit a été copié à Fés le 16 Mars 1587 par un certain "Abd Al-Gānī Ibn Mas'ūd Az-Zammūrī.

### **2.1. La structure de l'œuvre**

La Umda contient de précieuses informations, en plusieurs langues (grec, latin, arabe, berbère...), relatives à beaucoup de domaines tels que la botanique, la toponymie, la géographie, les traditions, la croyance, les pratiques médicinales andalouses de l'époque.

Les entrées sont classées selon l'alphabet Arabe Maghrébin occidental, il ya la classification par genre botanique de la plante, suivie de ses différents espèces et variétés, enfin il ya une description morphologique détaillée, une analyse des parties de la plante, y compris la consistance, la structure, la couleur... et d'autres caractéristiques physiques qui la distinguent.

Pour donner les équivalents berbères, l'auteur utilise le mot « berbère » dans un contexte linguistique pour montrer son lien avec un environnement ou l'usage de cette langue semble être courant (répandu).

Selon (Tilmatine, 2002 :486) :« L'auteur souligne très souvent l'origine berbère de certains noms en utilisant soit des syntagmes complets du genre *wa-yusammūnahu al barbar* (*al-maṣāmidā*, soit tout simplement en les faisant précéder de *bi-l-barbariyya* ou la forme abrégée correspondante avec les lettres *ب* avec dans le texte ».

Pour ce qui du lexique berbère contenu dans l'ouvrage, le plus grand nombre de termes recueillis sont des dénominations de plantes (plus de 240 noms), il nous offre dans sa globalité de précieuses indications phonétiques et même morphologiques concernant le berbère du *XII* siècle. Cependant c'est au niveau lexical que l'importance de cette œuvre se révèle pour la lexicologie berbère, l'exploitation de ce traité permet de mettre en évidence un lexique dont l'origine remonte au *XII* siècle, et qui comprend des termes qui sont encore utilisés aujourd'hui.

### 3. Nature du lexique de la *Umda*

#### 3.1. Anciens emprunts à l'arabe

Certains noms de plantes en berbère, tout comme en arabe dialectale, ont des similitudes depuis XII siècle liées à des emprunts linguistique notamment à l'arabe comme :

« *āttiffāḥ* [ateffah] :A110 *Pyrus malus* (< *تفّاه* *tuffāḥ*, F « pomme ») H314. Le mot continue à être utilisé dans quasiment tous les parles Amazighs. La variante actuelle semble avoir toutefois perdu le morphème du genre a-, la variante au féminin « *tattefaḥt* » désigne l'unité pendant que les formes *ṭeffaḥ*, en kabyle (DAL), *ṭṭeffaḥ* (T) semble s'appliquer d'avantage à un collectif. Rappelons toutefois que (Willms, 1980), cite adfupour la variante Chaoui et le dialecte de Nefousa. (Tilmatine, 2003 :470).

Le cas de quelques autres emprunts plus classique est moins discutable, par exemple :

*.bādnġān :A80Solanum L.F « aubergine ». E « berenjena », bādanġān) ; [persan d'origine, probablement à travers l'arabe.*

*.āhalanġ(u) :A193 Erica sp.l.y calluna vulgaris L.F « bruyère », E « brezo » ḥalanġ, Bell 205. (Tilmatine 2003 : 471).*

### 3.2. Les emprunts au latin ou aux langues romaines

Le berbère a emprunté au Latin, un fait bien établi de H.Schauchhardt. Le traité attribué à Al-Isbili contient des exemples qui confirment ces interférences lexicales avec le Latin, bien avant l'époque arabe, certain de ces exemples sont presque classique comme :

*« ṭbāwun :A383/B261 : [ṭbāwun] vicia faba L.(F « fèves ». E « habas », fūl bāqilla) Ḥ 1984. Existe encore dans pratiquement tous les parlers berbères sous la même forme ; connu également comme emprunts » (Schauchardt : p23).*

### 3.3. Du berbère vers le Latin

En règle générale quand un mot est présent à la fois en berbère et en Latin, il est actuellement difficile de comprendre pleinement de processus de transfert du sens. Il semble improbable que le berbère ait contribué à des mots dans le latin, malgré les indices parfois fournis par les auteurs latins. Ces derniers incapables de travers une étymologie latine pour certains mots de Grecs, se tournent parfois vers le latin d'Afrique ou des origines inconnues plus vaste. La similitude dans l'attestation des deux langues ne suffit pas à déduire le sens de l'emprunt surtout lorsque les racines berbères attestées ne facilitent pas une étymologie plus claire.

*« Saġwā>Siqila –oe,(Eeratonia Siliqua L),F « caroubier »,E « algorroba »,SV ḥarrūb Šāmī 719)cette forme salġwā que cite l'auteur de la « Umda » est probablement déjà arabisée. La forme amazighe du mot est tasliywa avec les variantes comme sliywa, tasliywa dans le nord et le centre du Maroc.....etc et le mot existe encore dans plusieurs dialectes comme celui de Tamaziyt de l'Atlas (T)ou dans le rifain (R48, IBÁÑEZ 35) du point de vue étymologique, la racine (Sly) existe dans la majorité des dialectes dans le sens de « coller », ou bien directement « résine » comme le mot aselya en rifain ». ( Tilmatine, 2003 :475).*

### 3.4. Les mots connus encore aujourd'hui

De nombreux mots présents dans la « Umda » sont encore utilisés aujourd'hui et se retrouvent dans les dialectes actuels, tout en conservant une étonnante continuité, tant au niveau phonétique que morphologique, comme :

. « *arġān* :A13,251,25 *Argania sideroxylon* (F « arganier », E « argan », *Zaytūn al-Ḥabaša*, *zaytun al-ma'z*, *sāġar ma'rūf bi-t-udwa yuttaḥ min-hu zayt*) [cité également par *el bayṭar*] qui par *lawz al-barbar* « amande des berbères ».

.*ārmās* :A106 *Atriplex hamilus* L. (F « Arroche de mer », E « *salgada*, *osarga* « *qaṭaf baḥrī*, *mullāh*, *tulliš*), Ḥ [réaliser dans le Rif amaṣ avec la vocalisation du /r/] ».

.*āzālīm* :A16, 95 *Allium cepa* L. (F « oignon », E « *cebolla* », *baṣal ma'kūl*) Ḥ. Attesté dans la plus part des dialectes amazighs ». (tilmatine, 2003 :476, 477).

## 4. Deuxième période : 1844 jusqu'à 1900

Cette période est marquée par la publication d'ouvrages à sens unique « français-berbère », cette phase s'ouvre avec la présentation de quelques travaux faits par des auteurs étrangers, parmi ces ouvrages nous citerons :

### 4.1. Grammaire et dictionnaire abrégés de la langue berbère

L'auteur de ce dictionnaire est Jean Michel Venture Du Paradis, il a réalisé en 1844, par La Société de Paris à l'imprimerie Royale. Il contient 212 pages.

Les sources de ce dictionnaire ont été collectées au près de deux Algériens Kabyles et deux Marocains Chleuhs. Comme indiqué dans son introduction : « *c'est par leur secours que j'ai pu composer ce vocabulaire...* » (p 11).

C'est un dictionnaire trilingue français-berbère-arabe, dont les entrées sont françaises en équivalent berbère et arabe.

La transcription utilisée par l'auteur est difficilement déchiffrable ; par méconnaissances de la langue il a amalgamé beaucoup de morphèmes et monèmes.

Exemples :

« *Adsekrent* » (p 8)

« *Damensani* » (P 20)

« *Desoummam* » (P 22)

« *Damdakul* »(p 24)

La définition est un mélange entre l'équivalence mot à mot et celui de périphrase.

Exemples :

« *J'achète : Adoughigh, adaghagh* » « *أداغغ- آداوغغ* »(p21).

« *J'aime ; Hemmelagh, righ* » « *حب إنت حملغ ريدغ* »(p22).

« *Anesse ; Taghioult* « *حمارة- تاغيوت* »(p25).

« *Bitard ; Reu elharma* « *ولد الزنا- راوالحرام* »(p32)

« *Bétoird (espèce de) Hachbet iegharfé* « *حشبة- حشبة تغرف* »(p33)

« *Elle a une petite bouche ; Thella ders imi imri* « *امري امي ثلار* »(p35).

Et pour mieux exemplifier, l'auteur a employé des exemples tirés de phrases ordinaires :

« *Lieux, endroit. EX : le lieu est proche. Adaghar jicarib* « *يقارب موضع أدنار* »

(p 96)

« *Moitié (la), Ezguen ighsim, ammas. EX :la moitié du chemin , ezguen bou berid* « *برينبوأزن النصف حصاد* »(p 107)

« *Absent (il est), ighab* « *غائب غاييب* »

« *Amshish ighab esghour nagh* « *أمشيش إيغاب أس غور ناغ* »

#### 4.2. Dictionnaire français-kabyle de père Oliver

Réalisé en 1878, cette ouvrage a été édité par le Puy J .M Freydier imprimerie Libraire à la place de Breuil par la Maison Du Télégraphie .Il contient 322 pages.

L'auteur de ce dictionnaire a collecté son corpus dans la région des Ait Irathen. Indiquer dans l'introduction : « *les tribus qui avoisinout le cent le Jurjura, et dans tout le cercle de Fort National* ». (p 4)

Et le modèle suivi par l'auteur est l'ordre alphabétique des mots dont les entrées sont les mots français classées par ordre comme dans un dictionnaire de la Rousse et le Robert.

La définition est un mélange entre l'équivalence mot à mot et celui de la périphrase.

Exemples :

« *Acenteur, en'eq, h, ent'eq* ». (Mot à mot). (p 10)

« *Accoucheuse, lqibla, pl. lqi'-blath* ». (Mot à mot) (p 11)

« *Altesse, lâdhima* ». ( mot à mot) (p 18)

« *Adultérin, emmi s lh'arram* ». (périphrase) (p 13)

« *nath .Quel âge as-tu ? achch'al g lâmer ik ?* » (Périphrase) (p 15)

« *Ailleurs, g oumkan ennidhen ; anid'a ennidhen ; sani enni-dhen* ». (Périphrase) (p 16)

Pour mieux illustrer, l'auteur a usé des e pxemples sous forme de phrases ordinaires.





### 5.2. Méthodes de la langue kabyle

Le lexique de Boulifa est au départ un glossaire annexé à son ouvrage Méthodes de la langue Kabyle publié en (1913) édité par Adolphe Jourdan, il contient 569 pages.

La définition est une combinaison entre l'équivalence mot à mot et celui de la périphrase.

« *Aa'rour, dos, derrière, bosse.* » (mot à mot). (p 369)

« *D'ekker (نكر), citer, mentionner, célébrer, Dieu ; dire* » (mot à mot). (p 411)

« *H'oueç (خاص), prendre, ravir* » (mot à mot). (p 454)

« *Abendier : espèce de tambour basque* » (périphrase). (p 370)

« *Bouza ka (زعكك), noix vomique* » (périphrase). (p 407)

« *H'erthad'em (ارم et حرث), époque des labours d'hiver (octobre et Novembre).*(périphrase). (p 453)

Et pour mieux illustrer, l'auteur a utilisé des exemples sous forme des phrases ordinaires comme dont les suivants :

« *Aa'q 'qa, grain, fruit ; dimin. EX :Aa'q'a n erremman, un grain de grenade ; tha'q'th n tefresth. Une poire, un fruit de poirier, aa'q'a ouzemmour, une olive* ». (P 369)

« *Abeq'qa, gifle soufflet . EX : efk abeq'qa, donner une gifle ; ou-outh, oubeq'q', gifler* ». (P 370)

« *Inzed' ; crin, poil, cheveu..EX :inzed' bouq'joun, poil de chien, poil que l'on trouve mêlé certaines latins* ». (p 459)

### 5.3. Dictionnaire « berbère-français » (dialecte Tasselhait)

Réalisé par L. A. Jordan, édition Omnia Avenue Dar-El-Maghzen et rue la Mamounia, Rabat. (1934), p78.Ce dictionnaire a adopté l'ordre alphabétique de la valeur des signes employés dans ce tableau ces exemples qui suivent :

Berbère	Arabe	Français	Berbère	Arabe	Français
---------	-------	----------	---------	-------	----------

A	ا	A	N	ن	N
ε A	ء		O	Voisin de و	O
B	ب	ب	Q	ق	Q
D	ذ	D	R	ر	r roulé

Dans ce classement, il n’a pas été tenu compte des « E », qui pour un même mot, peuvent changer de place suivant les auteurs ou les informateurs. Ils ont été néanmoins transcrits en minuscules pour faciliter la prononciation, donc pour chercher un mot soustraire mentalement le « E ». Un mot renvoie toujours à un autre lorsqu’il s’agit d’un synonyme d’une forme légèrement différente de sens particulier, et aussi d’un mot tout différent de sens et de racine, mais dans la forme peut prêter à confusion.

**6. Dans la quatrième période (1951 jusqu’à 2000)**

Cette période est caractérisée par la publication de dictionnaire réalisés par des auteurs natifs, leurs travaux sont plus scientifique, les dictionnaires publiés sont des ouvrages qui ont suivi en majorité le sens berbère-français

Nous citerons entre autres :

**6.1. Glossaire Ghadamés II**

Réalisé par J.Lanfry (1973), le fichier périodique, p531. *Ce glossaire de J.Lanfry* provient de dialecte Ghadamés situé dans le sud de la Provence de Tripoli en Libye. Ce dialecte devise en deux groupes urbains dont Ayt Waziten et Elt Ulid correspondant deux parlars. *Selon J.Lanfry : « Le glossaire et les documents linguistique du tome I qu’il analyse et ordonne décrivent la seule langue des Ait Waziten. »* p IV.

Le classement adopté dans ce glossaire il s’agit d’un classement alphabétique des radicaux consonantiques, c’est-à-dire dans certains cas il est facile de déterminer le radical consonantique d’un mot, il rassemble (1933) radicaux.

La nature de définition adopté dans ce glossaire est un mélange de deux types d’équivalence mot à mot et périphrastique pour but d’une explication détaillée et directe du mot comme dans l’exemple :

830 : *KSD* : *aksad* : *craindre, avoir peur*, (p169). Et même dans l’exemple :

614 : *HLW* : *el ḥâlwa* : *bonbon, douceur, pâte confit*, (p131), de même dans l'exemple périphrastique dans le radical :

569 : *GZM* : *agezzam* : *tranche (de fruit, de légume) ce que on coupe d'un coup de couteau* (p124). Pareil dans l'exemple :

338 : *DBL* : *tuḍebla* : *planche de palmier dont on fait les portes*. (p81).

Les exemples utilisés dans ce glossaire sont variés et puisés, l'auteur à illustrer des phrases simples et expressions, ces derniers peuvent être utiles et réapparaître dans le dictionnaire comme dans la racine :

054 : *BL* : *tabali* : *tabaliwin sessūnet-na qbel talammin / les brebis voient-elles avant les chamelles ?* (p10), pareil dans l'exemple :

1053 : *MWL* : *Taffât takarri amin tāmiwalt / elle va et vient comme une balle (de jeu), elles est en allées et venues continues*. (p221)

## **6.2. Dictionnaire mozabite-français**

Réalisé par J.Delheur, (1984). Société d'étude linguistique et anthropologique de France, SELAF. Paris, p 347. Le dialecte abordé dans le dictionnaire est le Mozabite qui est usité dans une région de l'Algérie au septentrional du Sahara. Ce pays renferme cinq villes : Ghardaïa, Mélika, Beni-Isguène, beni-noura, El-Atteuf, toutes situées dans la vallée même du Mzab ou Oued Mzab. Le parler du Mzab est uniforme malgré de légères variations d'une région à l'autre qui ne nuisent en rien à la compréhension des mêmes mots mais ils sont compris par tout, le corpus de ce dictionnaire a été recueillis à Ghardaïa auprès d'informateurs venant de différentes villes.

L'auteur de ce dictionnaire a adopté le modèle de classement alphabétique des racines toute en signalant que pas forcément des radicaux consonantiques sont des racines, selon J.Delheure : « *ces radicaux ne sont pas nécessairement toujours des racines au sens strict des mots.* » (P XVII).

La définition de l'auteur se limite à l'équivalence soit mot à mot comme dans la racine :

*BED* : *wal yabeid, ibaead, abaead* : *être loin, éloigné, s'éloigné*. (p19) et dans la racine :

*DM* : *udmawan* : *figure, visage, face*. (p29)

Et par périphrase comme dans la racine :

*KRKB* : *karkabu* : *corde très solide qui sert à se maintenir sur un palmier*. (p97)

De même dans la racine :

*HL* : *iḥulyan* : grande pièce de tissu dans laquelle se drape une femme voile recouvrant tout le corps, de douze cordées de long rouge ou bleu. (p81), toute fois l'équivalence périphrastique domine l'ensemble des définitions.

En ce qui concerne les exemples, l'auteur a utilisés des exemples variés, il a illustré des proverbes, des phrases simples comme dans la racine :

*BRK* : *mabruk* : *witufiḍ yannuf wayyul in-as mabruk yis* / *Quiconque tu trouve monté sur un âne dis-lui bravo pour le cheval.* (p12)

De même dans la racine :

*DRW* : *addarwat alam wal ireggab addarwat-as ireggab ad-darwat n watma-s* / *le chameau ne peut voir sa propre bosse, il voit celle de ses semblables (prov).* (p37)

### 6.3. Dictionnaire berbère-français

Réalisé par D.Azdoud (1997), édition de la maison des sciences de l'homme.

P608.C'est un lexique partagé dans le haut Atlas Maroc central, il contribue non seulement à l'enrichissement de la tribu des Ait-Haddidou mais également l'ensemble du monde Amazigh vers la voie d'une connaissance de la langue.

Le classement mené dans cet ouvrage est un classement alphabétique des mots, ce classement est similaire à celui que l'on trouve dans les dictionnaires français, cela est basé sur une identité de forme, les lettres amazighs qui ont leur équivalent en français, suivent l'ordre de classement traditionnel des dictionnaires français, celles qui n'ont pas d'équivalent semblent être placées à la fin de la liste.

La définition de l'auteur se limite a l'équivalence mot à mot et par périphrase, tandis que ces deux types de définition visent à donner une explication concise et directe du sens du mot et une explication bien détaillée du mot, comme dans l'exemple :

*Asy, usy, ur usiy, tasy* : *prendre, porter, soulever, transporter, emporté.* (p88).

De même dans l'exemple périphrastique :

*buwyanim* : *celui au roseau. Joueur de la flûte double dans une troupe de troubadours.* (116) et dans l'exemple :

*ayaDu* : *partie allongée dans plantes qui porte les feuilles tige.* (117).

En ce qui concerne les exemples, l'auteur a illustré un ensemble d'exemples variés, selon D.Azdoud : « *Ils ont principalement deux rôles ; celui de compléter ou de préciser la définition et celui d'offrir au lecteur plusieurs emplois possible d'entrées* ». (p09)

L'auteur a utilisé des proverbes, des devinettes ou des expressions figées, ces derniers peuvent être utiles comme exemples, comme :

*Asif : itš wasif igran : Lit : la rivière a mangé les champs. (p85). Et de même dans l'exemple : aeri : aerinka, iQim ka (Expres.) Lit : bonheur a certains, il ne reste rien pour d'autre on tout ce qu'il faut d'autre n'ont rien. (p122)*

## 7. Cinquième période : de 2000 jusqu'à nos jours

Durant cette période la publication des dictionnaires lexicographiques amazigh sont toujours en cours, les auteurs utilisent la langue cible comme outil métalinguistique pour présenter la langue source, c'est une approche qui facilite la compréhension et l'analyse linguistique, parmi les travaux réalisés, pendant cette période nous citerons :

### 7.1. Dictionnaire tarifit-français

Réalisé par M.Serhoual, (2002) (S.ED), p 742. Le dictionnaire de Serhoual provient de dialecte « tarifit » qui est un dialecte Zénata, il couvre une douzaine de parlers dont Ayt Seïd qui est le parler de base de ce dictionnaire.

Le classement adopté par l'auteur dans ce dictionnaire est le classement par ordre alphabétique des racines, selon M.Serhoual : « *cet ordre permet de regrouper certains items lexicaux disparus dans certains parlers alors qu'ils sont toujours vivants dans d'autres parlers.* » (pIX).

La nature de définition adoptée dans ce dictionnaire est un mélange entre deux types de définitions, la définition par équivalence des mots et la définition périprastique.

Exemples de la définition par équivalence de mots :

*ḤMD : ḥmed, iḥmed, wa yḥmid, iḥemmed : remercier, rendre grâce à (dieu), bénir, louer, glorifier (dieu), (p175). De même dans l'exemple :*

*GMR : igmer, wa ygmer, igemmar, ad igmer : chasser, pêcher, (p132).*

Exemples de la définition périprastique :

*ḤRN : ḥarn, iḥarn, wa iḥarn, iḥarren, ad iḥarrn : rester au même endroit, rester river sur place, s'arrêter (bête). (p188). De même dans l'exemple :*

*DMN : Ddemnet, ḍmnet : champs cultivé devant l'habitation. (p59).*

Les exemples fournis dans ce dictionnaire sont variés et puisés dans le corpus collecté l'auteur les à illustrés par des proverbes, des contes...

**Exemples**

*FNTZ* : *fen̄ez : ir̄d arrūd d j̄j̄d̄id, it̄fen̄taz zzay-n̄sen imedukkar-n̄nes* : *Il a mis de nouveaux habits, ils s'en devant ses copins.* (p102), de même dans l'exemple :

*HRG* : *r̄harrag* : *abrid, yzzu s r̄harrag* : *le chemin est parsemé d'épines d'embûches.* (p186).

**7.2. Dictionnaire des racines berbères communes,**

Réalisé par M.A.Haddadou (2006), Haut commissariat à l'Amazighité, (p316). C'est un dictionnaire qui mise en relation les dialectes berbères pour démontrer leur unité essentielle, la ou le linguiste peut percevoir des différences remarquables entre les dialectes souvent éloignés les uns des autres, le locuteur distingue une langue unifiée.

Le corpus a été rassemblé dans des régions en berbère qui représente une série de dialectes qui sont : Touareg, Dialectes orientaux, dialectes Nord-Sahariens, dialectes occidentaux, dialectes Magrébins, se sont les dialectes pour lesquels on possède de source lexicologique et lexicographique, selon M.A.Haddadou :« *chaque dialectes comme nous l'avons signalé possède ses parlers qui sont nombreux.* » (p21).

Le classement adopté par l'auteur, il s'agit d'un classement alphabétique des racines consonantique, ce type de classement met en évidence la structure morphologique de la langue, et peut être un outil précieux pour comprendre la formation des mots et l'organisation de la langue.

La définition de l'auteur se limite à l'équivalence soit mot à mot comme dans l'exemple :

*504* : *MRKD* : *emerkid* « récompense divine » (*To*), *amerkidu* « mérite, récompense divine » (*GHD*) (p130). Et par une définition périphrastique comme dans l'exemple :

*444* : *L̄ȲW* : *elqem* « saisir brusquement avec les dents et lâcher presque aussitôt (*animal*), *p.ext. Saisir brusquement avec les mains (personne) en (To).* (p115). Ces deux types

permettent de donner une explication précise du sens en utilisant d'autres mots ou des phrases.

En ce qui concerne les exemples, l'auteur a illustré des exemples dans chaque dialecte, cela permet de montrer aux locuteurs la façon dont les termes sont employés ce qui aide à comprendre les nuances et les variations dans l'usage des mots pour but d'une compréhension complète de la langue, comme dans l'exemple :

009 : BDR : *bder en (To)* « suivre une personne un animal par les traces laisser sur le sol. », *sebder (Tw et y)* « faire suivre », *ebder (wrg)* « évoquer mentionner. », *abeddur(MZB)* « évocation, citation. » (p24). De même dans l'exemple :

136 :DL :*eḍlu (To)* « être vert et pousser vigoureusement (plante), *eḍlu (Ghd)* « être serré, être plante serré », *aḍil (Mc, Chl, K)* « raisin.p.ext vigne. » (p48).

### **7.3. Dictionnaire kabyle-kabyle**

Réalisé par K.Bouamara, (2010), édition l'Odyssée, Tizi-Ouzou. (p371). C'est un dictionnaire monolingue kabyle-kabyle intitulé « Issin », sont pour autant que ce dictionnaire couvre toute la Kabylie dans ces limites géographiques, contrairement au celui de « Dallet », (1982) qui a travaillé uniquement sur un seul parler celui des « At Menguellat ». Ce dictionnaire désigne la disposition d'un ensemble de termes explicatifs dans la langue donnée sans recouvrir à des traductions dans une autre langue.

Le classement mené par l'auteur est un classement alphabétique de la première consonne du radical, c'est-à-dire la partie principale du mot qui reste inchangée lors de sa dérivation, pour but de faciliter la consultation des mots du dictionnaire en regroupant les mots qui partagent une même consonne initiale.

La définition menée par l'auteur dans le présent de cet ouvrage, il s'agit d'une définition périphrastique kabyle et une définition synonymique, ces deux types permet de fournir des termes ou des expressions équivalentes qui ont des sens similaires à celui du mot défini dans la même langue, comme dans l'exemple :

*Bḍu:// gzem, freq.* (p05). Pareil dans l'exemple :

*Ber : barbart : tanafa, iḍes, nadam.*(p08).

La définition périphrastique comme dans l'exemple :

*dellae* : *ssenfn lfakya yettili deg unebdu.*(p49), pareil dans l'exemple :

*debbuzt* : *taqerryt-nni yesεa usyar ney ufus yer taggara-s* (p51).

Concernant les exemples illustrés dans ce dictionnaire l'auteur à utiliser des exemples variés comme proverbes, expressions et des phrases simples ces derniers peuvent réapparaître dans l'intégralité du dictionnaire, pour but de fournir des illustrations concrètes de l'utilisation d'un mot dans différentes contextes, comme dans l'exemple :

*Nes* : *nesnas* : *MD* : *yenya-yi εawaz, ur gganey ur tnudumey* (p179). Pareil dans l'exemple :

*Nniya* : *MD* : *yeddukal bu nniya d wuħric, MD* : *fukken at nniya yesfan (expression).*(p187).

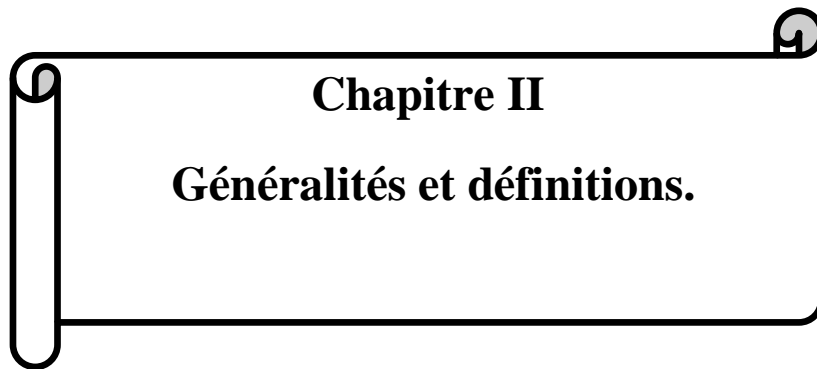
## **Conclusion**

Suite aux informations que nous avons abordées nous pouvons résumer ce qui suit :

Les lexiques du 12<sup>ème</sup> siècle de (la Umdat et d'Ibn Tunart), se sont des lexiques destinés aux botanistes à la mixé traditionnel, aux jurisconsultes pour savoir : le nombre des animaux et les noms des plants ... etc.

En ce qui concerne les produits lexicographiques anciens sont destinés à un public colonial et à l'administration française mais pas à un large public, et que la majorité des auteurs sont des étrangers. Suite à la deuxième période elle répond à des exigences pratiques et pour même ce qui veulent connaître la langue, ensuite à la troisième et la quatrième période, les lexicographes sont pas tous des étrangers ya aussi des berbérophones qui sont investis dans la production lexicographique par contre les anciennes productions la majorité sont des étrangers qui connaissent pas la langue.

En effet, la majorité des productions lexicographiques étaient bilingues, il n'ya qu'un seul ou deux dictionnaires qui sont monolingues.



**Chapitre II**  
**Généralités et définitions.**

## **Introduction**

Nous avons consacré ce chapitre à définir quelques notions de base dans le domaine de la lexicographie dans l'objectif d'enrichir le vocabulaire et d'améliorer les compétences linguistiques.

Pour compléter notre recherche nous avons servi de quelques ouvrages et dictionnaires pour fournir des informations fiables et accessibles pour définir des concepts et choisir des mots clés.

### **I. 1. Les étapes à suivre pour l'élaboration d'un dictionnaire**

Elles comprennent généralement la planification, la collecte des mots et de leurs définitions, la rédaction des entrées du dictionnaire, la révision et la correction, la mise en forme et enfin, la publication.

#### **2. Le public visé**

Le public visé dans un dictionnaire dépend souvent du type de dictionnaire. Certains dictionnaires, comme les dictionnaires généraux, visent un large public, y compris les étudiants, les professionnels et le grand public. D'autres dictionnaires, comme les dictionnaires spécialisés, ciblent des audiences plus restreintes, comme des professionnels d'un domaine particulier ou les experts.

#### **3. La collecte du corpus**

La collecte du corpus pour un dictionnaire lexicographique se fait généralement à partir de diverses sources de texte, telles que des livres, des articles, des sites web et d'autres documents écrits. Les lexicographes rassemblent une grande variété de matériaux linguistiques pour refléter de manière exhaustive le vocabulaire d'une langue donnée. Les corpus peuvent également être spécialement collectés à des fins lexicographiques, en demandant à des locuteurs natifs de contribuer avec des exemples d'utilisation réelle de mots et de phrases. Ces corpus sont ensuite analysés et sélectionnés pour fournir des informations précises sur la signification, l'usage et les nuances des mots, afin de créer un dictionnaire complet et fiable.

**4. Définition de la lexicographie**

Elle est à la fois l'art d'accomplir des dictionnaires et l'étude linguistique approfondie de ces dictionnaires. Elle englobe à la fois l'analyse des mots et des significations ainsi que la création et la rédaction des ouvrages lexicaux, réalisées par des experts appelés également dictionnariste.

Selon J.Dubois (1994 :278) :« *La lexicographie est la technique de confection des dictionnaires et l'analyse linguistique de cette technique. Le lexicographe désigne à la fois le linguiste étudiant la lexicographie et le rédacteur d'un dictionnaire dit dictionnariste.* ».

**5. Définition de la métalexigraphie :**

C'est une branche de la linguistique qui se concentre sur l'étude des principes théoriques et méthodiques liés à la lexicographie, c'est-à-dire l'art et la science de compiler des dictionnaires. Elle analyse comment les dictionnaires sont conçus, organisés. Elle examine également les objectifs et les publics des dictionnaires.

**6. La dictionnairique**

Selon A.Lehmann (2013 :238): « *est le domaine qui a pour objet et finalité le genre dictionnaire et inclut toutes les problématiques dont relève, en tout ou partie, chaque réalisation particulière [...]* »

**7. Définition de la lexicologie**

La lexicologie explore le lexique et le vocabulaire d'une langue, examinant ses interactions avec la phonologie, la syntaxe ainsi que les influences sociales, culturelles et psychologiques. C'est une discipline relativement nouvelle, se concentrant sur l'analyse scientifique des structures lexicales.

D'après J.Dubois (1994 :281) :« *La lexicologie est l'étude du lexique du vocabulaire d'une langue dans ses relation avec les composants de la langue, phonologique et surtout syntaxique et avec les facteurs sociaux, culturels et psychologiques. La lexicologie conçus comme étude scientifique des structures du lexique et une discipline récente* ».

Selon A. Lehmann (2013 :237) : « [...] la lexicologie, [...] étudie le lexique comme partie du système de la langue, indépendamment de sa représentation dans les dictionnaires ou qui s'attache à l'analyse de mots particulier en langue et des textes. »

### **8. Définition du lexique**

Le lexique est un mot polysémique il peut désigner l'ensemble des mots et des expressions répertoriés dans l'ouvrage, avec leur signification et parfois leur variantes.

C'est un ouvrage ou section d'un ouvrage qui répertorie et définit les termes d'un domaine spécifique, parfois sous forme de liste alphabétique.

Le lexique représente donc un inventaire des mots et de leurs significations, servant de référence pour la compréhension et l'utilisation d'un langage donné.

Selon J. Dubois (1994 :282) : « *comme terme linguistique général le mot lexique désigne l'ensemble des unités formant le vocabulaire, la langue d'une communauté, d'une activité humaine, d'un locuteur, etc. À ce titre, le lexique entre dans divers système d'opposition selon la façon dont est envisagé le concept.* »

### **9. La distinction entre la lexicographie et la lexicologie**

Points divergences :

La lexicographie se concentre sur la compilation et la rédaction des dictionnaires, tandis que la lexicologie étudie le vocabulaire d'une manière plus théorique.

La lexicologie examine les aspects sémantiques, syntaxiques et pragmatiques des mots tandis que la lexicographie se concentre principalement sur la collecte et la définition des mots.

La lexicologie explore les variations régionales et historiques de langage, tandis que la lexicographie vise à créer des outils pratiques pour les utilisateurs de la langue.

Points en communs :

Les deux domaines s'intéressent à l'étude de vocabulaire et des mots.

Ils utilisent des méthodes de recherches linguistiques pour analyser le langage.

Ils contribuent tous les deux à la compréhension et à l'organisation du vocabulaire d'une langue.

### **10. Définition du dictionnaire**

Un dictionnaire est un ouvrage de référence qui répertorie et explique les mots d'une langue donnée, en fournissent des informations sur leurs orthographes, leurs prononciations, leurs significations leurs étymologies et parfois leurs usages. Il peut également contenir des informations supplémentaires telles que des synonymes, des antonymes, des exemples d'utilisation et des expressions idiomatiques. Les dictionnaires peuvent couvrir l'ensemble du lexique d'une langue ou se spécialiser dans un domaine particulier. Ils sont utilisés comme outils de consultation pour la compréhension, l'apprentissage et la recherche linguistique,

Selon J.Dubois(1994 :146) : « *le dictionnaire est un ouvrage didactique constitué par un ensemble d'articles dont l'entrée constitue un mot ; ces articles sont indépendants les uns des autres (malgré les renvois pratiqués) et rangés par ordre alphabétique ; son mode de lecture est la consultation ; la lexicographie est la technique de la confection des dictionnaires.* »

Il existe plusieurs types de dictionnaires qui répondent à différents besoins informationnels en français :

#### **10.1. Dictionnaire de langue**

Appelé également dictionnaire linguistique, c'est un ouvrage de référence qui répertorie et définit les mots d'une langue donnée. Il fournit également des informations sur leur orthographe, leur prononciation, leur étymologie et souvent des exemples d'utilisation.

Selon J.Dubois (1994 :146) :« *le dictionnaire de langue donne des informations sur le lexique d'une langue et l'utilisation des mots (syntaxe, phonétique, etc.) dans le discours.* »

Selon A.Lehmann (2013 :240) : « *(appelé aussi dictionnaire de mots) traite des signes de la langue. L'entrée donne accès à des informations linguistiques complètes et détaillées, telles que : prononciation, graphie, classe grammaticale, contextes, sens expressions, synonymes, etc.* ».

#### **10.2. Dictionnaire bilingue ou plurilingue**

Un dictionnaire bilingue ou plurilingue est un ouvrage de références qui offre des traductions et des explications des termes et expressions dans au moins deux langues

différentes. Il facilite la communication et la compréhension entre les locuteurs de différentes langues.

Selon J.Dubois (1994 :146) : « *reposent sur le postulat qui existe une correspondance entre les langues en prenant comme base un couple de mots (français/ anglais, par ex.) : coin en anglais vs pièce (de monnaie).* »

### **10.3. Dictionnaire encyclopédique**

Est un ouvrage de référence qui combine les caractéristiques d'un dictionnaire traditionnel avec des articles encyclopédiques fournissent des informations détaillées sur un large éventail de sujets. Il vise à offrir un panorama complet des connaissances dans divers domaines.

Selon J.Dubois (1994 :278) : « *le dictionnaire encyclopédique, ou l'encyclopédie dans la lignée de celle de Diderot, vise à apporter à l'usager un bilan des connaissances humaines à une époque. Depuis, P. Larousse, les dictionnaires encyclopédiques envisagent essentiellement un rapport entre l'expérience du monde.* »

### **10. 4. Le dictionnaire technique**

Un dictionnaire technique est un ouvrage de référence qui recense et explique les termes spécialisés, techniques ou scientifiques utilisés dans un domaine spécifique, comme l'ingénierie, l'informatique, la médecine, etc...

Selon J.Dubois (1994 :279) : « *le dictionnaire technique se distingue des précédents au tant qu'il ne raisonne pas sur les mots du vocabulaire général, mais sur les termes des sciences ou du la technique considérée.* »

### **10.5. Dictionnaire général et dictionnaire spécialisé**

Un dictionnaire général est un ouvrage de référence qui recueille les mots courants d'une langue avec leurs significations, leurs orthographes, leurs prononciations, et parfois leurs étymologies. Il vise à fournir une compréhension complète et accessible du langage quotidien.

Selon A.Lehmann (2013 :242) : « *un dictionnaire général présente toutes les unités lexicales du la langue qu'il décrit, ou du moins tend vers l'exhaustivité, dans des limites imposées par les dimensions pratiques du l'ouvrage. Il en donne une description générale.* »

En revanche, un dictionnaire spécialisé est conçu pour un domaine spécifique de connaissances, comme la médecine, le droit, la finance, etc. Il répertorie les termes, les acronymes, les concepts et les jargons propres à ce domaine, offrant ainsi une ressource détaillée pour les professionnels et amateurs du domaine en question.

Selon A.Lehmann (2013 :243) : « *un dictionnaire spécialisé opère une sélection des entrées selon les critères retenus, ou traite particulièrement un aspect spécifique de la description.* »

## 11. La nomenclature

Elle représente tous les mots d'un dictionnaire, c'est un système de désignation et de classification organisé, notamment utilisé pour nommer des objectifs, des concepts ou des phénomènes selon des règles établies.

Selon J.dubois (1994 :327) : « *Une nomenclature est un ensemble de noms qu'on donne d'une manière systématique aux objets relevant d'une activité donnée. On parle de la nomenclature des pièces d'une voiture. la nomenclature suppose la bi univocité du rapport signifiant-signifié : un seul nom pour chaque chose, une seule chose pour chaque nom. Ce mot doit être distingué de terminologie, lexique, vocabulaire.* » Comme dans cet exemple :

### CHÉNOPODE

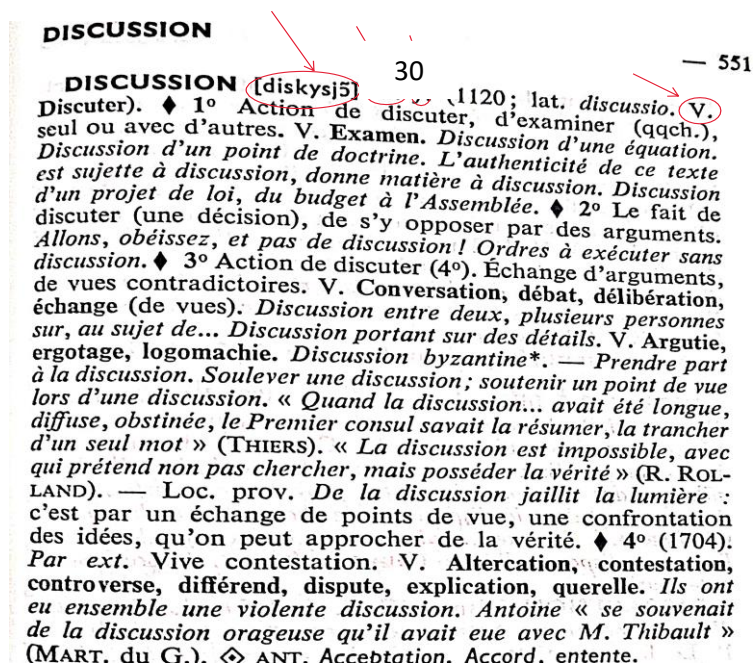
— 30

- **CHÉNOPODE** [kenɔpɔd]. *n. m.* (1842; lat. bot. *chenopodium*, gr. *khénopous* « patte d'oie »). Plante des régions chaudes et tempérées, commune dans les cultures (*Chénopodiacées*). V. *Ansérine*. *Chénopode blanc* (toxique).
- **CHÉNOPODIACÉES** [kenɔpɔdjase]. *n. f. pl.* (*Chénopodées*, 1819; Cf. le précéd.). Famille de plantes dicotylédones apétales (chénopode, arroche, blette, épinard). — Syn. *Salsolacées*.
- **CHENU, UE** [ʃəny]. *adj.* (*Canu*, en 1080; bas lat. *canutus*, de *canus* « blanc »). ♦ 1° *Littér.* Qui est devenu blanc de vieillesse. *Tête chenu*. ♦ 2° *Littér.* *Des arbres chenus* : vieux arbres dont la cime est dépouillée. ♦ 3° (1628, d'apr. *vin chenu*). *Pop.* Qui est de qualité supérieure. V. *Excellent*, *fameux*, *parfait*.
- **CHEPTEL** [ʃeptel; ʃ(ə)tɛl]. *n. m.* (xvii<sup>e</sup>; *chatel*, *chetel*, fin xi<sup>e</sup>; p ajouté d'apr. le lat.; lat. *capitale*, de *caput* « tête ». V. *Capital*). ♦ 1° *Dr.* Contrat de bail « par lequel l'une des parties donne à l'autre un fonds de bétail pour le garder, le nourrir et le soigner, sous les conditions convenues entre elles » (CODE CIV.). *Bail à cheptel*. ♦ 2° (1835). *Par ext.* Le bétail qui forme le fonds, dans le contrat de cheptel. — *Cour.* Ensemble des bestiaux. *Le cheptel ovin, porcin d'une région*. ♦ 3° *Capital* d'exploitation d'une ferme représenté par les instruments de travail (*cheptel mort*) et par le bétail (*cheptel vif*).
- **CHÈQUE** [ʃek]. *n. m.* (1863; *Check*, 1788; angl. *check*, de *to check* « contrôler »). Écrit par lequel une personne (V. *Tireur*) donne l'ordre à un établissement financier de remettre, soit à son profit, soit au profit d'un tiers, une certaine somme à prélever sur le crédit (de son compte ou de celui d'un autre). V. *Tiré*. *Chèque bancaire*. *Un carnet de chèques*. *Un chèque de cent francs*. *Payer par chèque*. *Tirer, émettre, libeller un chèque*. *Faire un chèque*. *Chèque sur Paris, sur Londres* : payable à Paris, à Londres. *Chèque sans provision*. Fam. *Chèque en bois\**. *Mettre son acquit au verso d'un chèque*. *Endosser un chèque*. V. *Endossement*. *Toucher un chèque*. *Faire porter un chèque au crédit de son compte*. V. *Virement*. — *Chèque en*

*L'ensemble des entrées qui forme la nomenclature* ( Le Robert.P ;1991 :300).

## 12. La définition de la microstructure

Selon Debove (1971 :21) : « l'ensemble des informations ordonnées de chaque article, réalisant un programme d'information constant pour tous les articles, et qui se lisent horizontalement à la suite de l'entrée (l'ordre des informations permet au mieux, une consultation interne) ».



L'ensemble des informations horizontalement (Le Robert.P, 1991 :551).

## 13. Définition de la macrostructure

La macrostructure fait référence à la structure globale ou générale de l'organisation du contenu du dictionnaire. Cela inclut la manière dont les entrées sont ordonnées, les sections ou les catégories utilisées pour classer les mots, ainsi que toute autre structure globale qui facilite la recherche et la consultation du dictionnaire.

Selon J.R-Debove: « on appellera macrostructure l'ensemble des entrées ordonnées, toujours soumise à une lecture verticale partielle lors du repérage de l'objet du message. » Cité par A.Lehmann (2013 :249).

**COMPOSÉ, ÉE** [kɔ̃pozɛ]. *adj. et n. m.* (1596, gram.; V. Composer). ♦ 1° Formé de plusieurs éléments. V. Complexe. Bot. *Feuille composée* : formée de plusieurs folioles reliées à un pétiole commun. *Tige, racine composée*. Subst. *Les composées\**. ◇ Chim. *Corps composé* : constitué d'atomes d'espèces différentes. — Subst. *Un composé*. ◇ Gram. *Mot composé* : formé de deux ou plusieurs suites ininterrompues de lettres, ou « mots » (chemin de fer, pomme de terre; grand-mère) ou d'une particule placée devant un mot (reprendre, antigel). *Nom, adjectif composé*. — Subst. *Les composés et les dérivés*. — *Temps composé*, formé de l'auxiliaire (avoir, être) et du participe passé du verbe. V. Surcomposé. ◇ Log. *Terme composé* : formé de plusieurs termes unis par *et* ou par *ou*. ◇ Mécan. *Mouvement composé*. *Vitesse composée*. *Pendule composé*. — Arithm. *Intérêts composés*. ♦ 2° *Rare*. Affecté, plein de componction. V. Compassé. *Une attitude composée*. ♦ 3° *N. m.* Ensemble, tout formé de parties différentes. « *Le peuple français est un composé* » (BAINVILLE). ◇ Math. Élément associé à un couple d'éléments par une loi de composition interne. ◇ ANT. *Simple, un; divisé; naturel, spontané*.  
**COMPOSÉES** [kɔ̃pozɛ] ou **COMPOSACÉES** [kɔ̃pozase].

L'ensemble des entrées verticalement. (Le Robert.P, 1991 :351).

#### 14. Le contenu d'un article lexicographique

Un article lexicographique contient généralement des informations sur un mot ou une expression, tels que sa définitions, son étymologie, sa prononciation, ses différents sens, ses exemples d'utilisation, et parfois des informations grammaticales ou étymologiques supplémentaires

#### 15. L'entrée dans un dictionnaire

Dans un dictionnaire, une entrée désigne la présentation d'un mot ou d'une expression, souvent accompagnée de sa définition, de son étymologie, de sa prononciation et parfois d'exemples d'utilisation.

D'après J.Dubois (1994 :279): « *le terme d'adresse et d'entrée délimitée par deux blancs typographiques réduite à la forme du paradigme considérée comme fondamentale* ».

#### 16. La transcription phonétique

La transcription phonétique est l'écriture d'un mot ou d'un texte en utilisant des symboles phonétiques pour chaque son, conformément à un système défini. Elle permet de représenter la prononciation réelle d'un mot, indépendamment de son orthographe. Dans un dictionnaire, la transcription phonétique accompagne souvent le mot et fournit des indications sur la

Manière dont il doit être prononcé. L'API est le système phonétique le plus couramment utilisé dans le monde, il utilise des symboles spécifiques pour représenter chaque son de la

parole, il peut être placé entre les crochets ou entre barres obliques pour la distinguer de l'orthographe standard comme l'exemple :

« *Basique [bazik].* » (P.Robert T1, 1991 :165)

« *Couplet [kuple].* » (P.Robert T1, 1991 :407)

### 17. Les informations grammaticales

Se sont des éléments qui fournissent des explications sur la manière dont les mots sont utilisés dans une langue donnée. Cela inclut des descriptions détaillées de catégories grammaticales telles que (les noms, les verbes, les adjectifs, et les adverbes), ainsi que des informations sur leur genre (féminin, masculin), leur nombre (pluriel, singulier), leur état (état d'annexion, état libre), leur conjugaison et d'autre caractéristique grammaticale pertinente. Ses définitions aident les locuteurs à comprendre la structure et le fonctionnement de la langue. Comme dans l'exemple :

*Le mot dipsomanie :*

*Diptère (adj) : se dit d'un édifice antique présentent une double rangée de colonnes autour du naos*

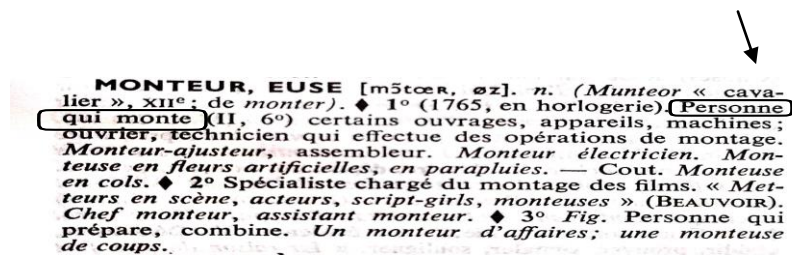
*Diptères (n.m.pl. et adj) : ordre d'insecte métamorphoses complètes, à deux ailes dont la tête est munie de pièces buccales en forme de trompe, servent à piquer, à sucer. (P.Robert T1, 1991 :545).*

### 18. La définition dans un dictionnaire :

C'est une explication concise et précise du sens d'un mot ou d'une expression, visait à aider les locuteurs à comprendre sa signification, selon J.Dubois (1994:281) : « *le postulat de base de toute définition, dans la pratique lexicographique, est qu'il y a au moins une expression (mot, syntagme, ou toute forme de paraphrase) sémantiquement équivalente à l'unité étudiée.* »

Selon A.Lehmann (2013 :275) : « *la définition est, selon l'auteur du Dictionnaire amoureux des dictionnaires, Alain Rey, « l'épine dorsale du tout dictionnaire ». Mais la tâche du lexicographe est complexe car la définition à une double visée :Linguistique, puisqu'il s'agit de proposer à l'utilisateur du dictionnaire, confronté à une unité lexicale qu'il ne connaît pas ou qu'il connaît mal, une équivalence apte à restituer le signifié du mot entrée et*

à décrire les propriétés pertinentes du référent, Cognitive, puisque la définition doit permettre au locuteur d'en construire l'élaboration conceptuel »



( Le petit Robert, 1991:1225)

Il existe plusieurs types de définition :

### 18.1. La définition par inclusion

Est une méthode ou un mot est défini en utilisant d'autres mots déjà présents dans le dictionnaire. Cela crée une sorte de réseau ou chaque mot défini renvoie à d'autres mots, permettent aux locuteurs de comprendre le sens d'un mot en se référant à d'autres termes présents dans le dictionnaire, par exemple : le mot « rose » : une rose est une fleur à pétales doux et parfumés, appartenant à la famille des rosacées, qui pousse sur un arbuste épineux. Selon A.Lehmann (2013 :277) : « *la définition par inclusion (dit aussi hyperonymique ou logique) présente l'analyse du contenu dénotatif des unités lexicales ; elle a été traitée dans le cadre de la sémantique lexicale.* »

### 18.2. La définition métonymique

Est une méthode de définition ou le sens d'un mot est expliqué en utilisant un terme lié ou associé au mot défini, plutôt que de fournir une description directe de sa signification. Selon A.Lehmann (2013 :277) : « *R.Martin groupe, sous le terme de définitions métonymiques, les définitions des mots exprimant la relation partie/tout et les définitions des termes collectifs.* »

Voici quelques exemples :

*Relation Partie /tout :*

*Abside* : partie arrondi en hémicycle de certaines églises, derrière le chevet. (p277)

*Terme collectifs* :

*Barbe* : poils de menton, des joues et de la lèvre supérieure. (p278).

### 18.3. La définition morphosémantique

Est une méthode de définition qui prend en compte à la fois la structure morphologique (la forme des mots) et la signification (le sens) d'un mot. Elle explique comment les parties constitutives du mot contribuent à sa signification. Selon A.Lehmann (2013 :278) : « *prédictible (cf. deuxième partie, morphologie lexicale). Elle ne définit que l'affixe ou le lien de composition (en introduisant parfois un apport nouveau). En voici quelques la définition morphosémantique est réservée aux mots construits réguliers dont le sens est illustrations tirées du PR 2013* »

Voici quelques exemples :

*Mots dérivés* :

« *Bavardage* : action de bavarder » p278

*Mots composés* :

« *Porte-drapeau* :[soldat] qui porte le drapeau d'un régiment » (p278)

### 18.4. La définition synonymique et antonymique

Dans un dictionnaire, une définition synonymique donne des mots ou des expressions qui ont un sens similaire ou équivalent au mot recherché. Par exemple, pour le mot « heureux » une définition synonymique pourrait être « joyeux » ou « content ». En revanche, une définition antonymique donne des mots ou des expressions qui ont un sens opposé ou contraire au mot recherché. Pour « heureux » une définition antonymique pourrait être « malheureux » ou « triste ». Selon A.Lehmann (2013 :279) : « *ces définitions présentent une équivalence de contenu en tirant parti des relations de synonymie ou d'antonymie entre les unités lexicales.* »

### 18.5. La définition métalinguistique

Est une définition qui utilise des termes ou des concepts linguistique pour expliquer le sens d'un mot. Par exemple, une définition métalinguistique pourrait définir le mot « verbe » comme « une partie du discours qui exprime une action, un état ou un processus ». En d'autres termes, elle utilise le langage pour expliquer le langage lui-même. Selon A. Lehmann (2013 :280) : « *les définitions métalinguistiques parlent exclusivement du signe. Elles sont caractérisées* » : *Soit par la présence dans la définition d'une copule explicite (autre qu''être) : maniaque adj. Et n : se dit de quelqu'un a une idée fixe, bizarre ou perverse (DFC, Lexis) Soit par l'apparition d'un incluant métalinguistique Zzzz interj. : onomatopée notant un bruit continu [...]* » (PR 2013)

Ces types de définitions peuvent varier d'un dictionnaire à un autre en fonction de la manière dont ils sont structurés et des informations fournies.

### 18.6. Définition par équivalence périphrastique

Cette définition consiste à expliquer un terme en utilisant une phrase ou une expression équivalente qui décrit de manière complète et détaillée ce terme, plutôt que de donner une définition directe et concise. C'est une manière de définir en recourant à une périphrase, c'est-à-dire en remplaçant un mot par une expression qui en explicite le sens, l'objectif de cette définition est de rendre la définition plus accessible en utilisant des termes ou des expressions plus familières pour les lecteurs.

### 19. L'exemple dans un dictionnaire

Un exemple est une phrase ou une expression qui montre comment un mot est utilisé dans un contexte spécifique, aident ainsi le locuteur à comprendre sa signification et son utilisation correcte, comme le mot « élégant » peut être utilisé dans une phrase comme : elle porté une robe élégante lors de la soirée. Cela montre comment « élégant » est utilisé pour décrire quelque chose qui est chic et sophistiqué. Selon A. Lehmann (2013 :286) : « *dans le dictionnaire de langue, l'exemple est, au même titre que la définition, une partie essentielle*

du programme de la microstructure ce programme n'est cependant pas réalisé pour toutes les entrées d'un même dictionnaire ». Comme dans l'exemple :

**Défense** : protection, *asegdal* : Ex : ceci sera utile pour votre défense, *ad ak-infā i ulhan-inek*. (Père G.Huyghe, 1902-1903 :254).

**Ensemble** : *lwaḥid, jmiââ, s-udukli*. Ex : ils s'écrièrent ensemble, *netqen-d r'ef tikelt*.

(Père G.Huyghe, 1902-1903 :334).

## 20. Les rappels et les renvois dans un dictionnaire :

Dans un dictionnaire, les rappels sont des indications supplémentaires fournies après la définition principale d'un mot pour clarifier son sens ou pour fournir des informations contextuelles supplémentaires.

Les renvois, quant à eux, sont des références à d'autres mots ou entrées dans le dictionnaire qui sont liés ou associés au mot recherché, souvent pour aider le lecteur à trouver des mots similaires ou des concepts connexes. Leurs objectifs c'est de clarifier le sens du mot en fournissent des exemples d'utilisation des informations grammaticales, des nuances de sens, des indications sur l'étymologie ou d'autres détails pertinents qui aident à une compréhension plus approfondie, et de faciliter la recherche en fournissent des liens vers d'autres mots ou entrées dans le dictionnaire qui sont liés ou associés au mot rechercher permettent aux utilisateurs d'explorer des mots similaires ou des concepts connexes. Comme dans les exemples suivants :

### ➤ Les renvois

- Accouchée : femme qui vient d'accouchée « V. mère » (P.Robert T1, 1991 :14).
- Mère : Femme qui a mis au monde un ou plusieurs enfants (p1184).

### ➤ Les rappels

- Domaine (domaine, Lat dominium « propriétés ») (P.Robert T1, 1991:565).
- Vérité (remplacer la forme francisée verté, vertet, Lat. veritas, de verus « vrai ». (p2078).

## 21. L'étymologie

L'étymologie d'un mot, permet de découvrir son histoire linguistique, ses racines, ses évolutions, et parfois même ses liens avec d'autres langues et dialectes. C'est un moyen pour comprendre la richesse et la diversité de la langue.

## 22. La prononciation

La prononciation est généralement indiquée à l'aide de symboles phonétiques qui représentent les sons de la langue. Cela permet à l'utilisateur de savoir comment prononcer correctement le mot.

## 23. Les symboles et les abréviations dans un dictionnaire

Dans un dictionnaire, les symboles sont des signes ou des caractères utilisés pour fournir des informations supplémentaires sur un mot ou une entrée, ils permettent d'enrichir les informations fournies dans le dictionnaire en ajoutant des détails sur la prononciation, la grammaire, l'usage et le sens des mots, ce qui facilite la compréhension et l'utilisation du dictionnaire par les utilisateurs. Et parmi ces types on trouve : les symboles phonétiques, les symboles grammaticaux, symboles d'usages, symboles de prononciation et les symboles de sens. Comme dans l'exemple suivant :

*\* : a) placé en exposant, après un terme, indique que celui-ci possède un équivalent, ou existe dans le corpus.*

*b) placé avant une forme lexicale, indique que celle-ci est hypothétique ou potentielle.*

*> : Le terme après provient du terme avant le symbole.*

*< : Le terme avant provient du terme après le symbole.*

Les abréviations : sont des formes abrégées de mots et d'expressions utilisées pour économiser de l'espace et rendre les informations plus concises. Elles permettent de réduire les informations dans un dictionnaire, facilitant ainsi la consultation et la compréhension pour les utilisateurs en fournissant des indications rapides sur la catégorie grammaticale, la prononciation, le sens et les références associées aux mots et aux expressions. Comme dans l'exemple suivant :

*(adj) → adjectif.*

((conj) → conjonction

(dér) → dérivé dérivation.

(Express) → expression. (P. Robert T1, 1991 : XVI)

## 24. Les différents classements lexicographiques

Il existe plusieurs types de classements lexicographiques :

### 24.1. L'ordre alphabétique des mots

L'ordre alphabétique dans un dictionnaire suit l'ordre des lettres de l'alphabet, de A à Z cela signifie que les mots sont classés selon la première lettre puis selon la deuxième lettre en cas d'égalité, ainsi de suite. L'avantage de ce classement est la faciliter d'utilisation de trouver rapidement et efficacement des mots, car ils sont organisés selon un système universellement compris. Cependant, cet ordre peut parfois poser des inconvénients. Par exemple, les mots ayant des orthographes similaires mais des significations différents peuvent être regroupés ensemble, ce qui peut rendre difficile la recherche du mot appropriés. De plus les mots composés peuvent être classés différemment selon la façon dont ils sont séparés, ce qui peut causer de la confusion pour certains utilisateurs. Comme dans l'exemple :

La lettre « **A** » :

Le mot *Abaca* : « mot des philippines. Matière textile appelée aussi chanvre de Manille, tirée des pétioles des feuilles d'un bananier » est classé

Le mot *Abacule* : « petit cube constituant l'élément d'une mosaïque »

Le mot *Abaissable* : « Qu'on peut abaisser ». (P.Robert, 1991 :01).

Les mots (Abaca, Abacule, Abaissable) sont classés selon l'ordre alphabétique de la première lettre A.

La lettre « **B** » :

Le mot *Baba* : « mot hindi bābā par l'angl. Jeune personne marginale, non violente, inactive, plus ou moins nomade, écologiste, souvent mystique, vivant parfois n communauté. »

Le mot **Babeurre** : « *liquide blanc appelée parfois lait de beurre, qui reste du lait après le battage de la crème dans la préparation du beurre.* »

Le **mot babil** : « *abondance de paroles futiles.* » (P.Robert, 1991 :149).

Les mots « Baba, Babeurre, Babil » sont classés selon l'ordre alphabétique de la lettre B.

## 24.2. L'ordre alphabétique des racines

L'ordre alphabétique par racine dans un dictionnaire consiste à classer les mots selon leurs premières lettres communes, puis à les ordonner par ordre alphabétique à partir de cette racine. Ce classement permet une organisation logique des mots basés sur leurs significations ou leurs préfixes communs, ce qui peut faciliter la recherche et la compréhension des mots apparentés et qui regroupe les familles morphosémantiques, comme dans l'exemple : « aru, amaru, imru, tira » (on les trouve dans la même racine). Cependant, cela peut aussi entraîner des inconvénients, notamment lorsque les utilisateurs ne sont pas familiers avec la racine des mots ou lorsqu'il y a des variations dans l'orthographe des préfixes, ce qui peut rendre la recherche moins intuitive, ce n'est pas facile de chercher un mot dans un dictionnaire de racines par ce que ce n'est pas tout le monde qui connaissent l'ordre des racines. Comme dans l'exemple suivant :

### 587 NR

**ananar**, pl. *inûrar* « *enclos solide pouvant se fermer, servant à emmagasiner des denrées alimentaires et parfois à parquer des animaux* »(To)

**arnan**, pl. *irnanen* « *meule de paille ou de céréales en herbe* » (Nef)

**anarar**, pl. *nararen* « *meule de paille* »(Ghd) **anrar**, pl. *inurar*, **arnan**, pl. *irnanen* « *aire à battre, période du dépiquage* » (Mzb) p147

Les mots cités (ananar, arnan, anarar) sont des dérivés de la racine « NR ». (M.AHaddadou, 2006 :147).

**24.3. L'ordre alphabétique par la première consonne du radical**

Dans l'ordre alphabétique par la première consonne du radical, les mots sont classés en fonction de leur radical, en négligeant les préfixes, les voyelles initiales et le « T » du féminin, par exemple : le mot « argaz » quand on enlève la voyelle initiale « a » on le trouve dans la classe (R) comme : « rgaz », pour équilibrer le classement et la répartition de la nomenclature. Cela permet de trouver rapidement des mots similaires même s'ils ont des préfixes différents, ce qui peut être utile pour les utilisateurs qui connaissent bien la structure des mots et de trouver rapidement les mots qu'ils cherchent en se concentrant sur la première consonne du radical. Par contre il y a aussi des inconvénients, c'est que certains utilisateurs peuvent trouver difficile de déterminer la première consonne du radical, surtout si le mot est composé ou dérivé ou certains mots peuvent avoir des radicaux similaires mais des préfixes différents, ce qui peut entraîner une confusion lors de la recherche. Comme dans l'exemple :

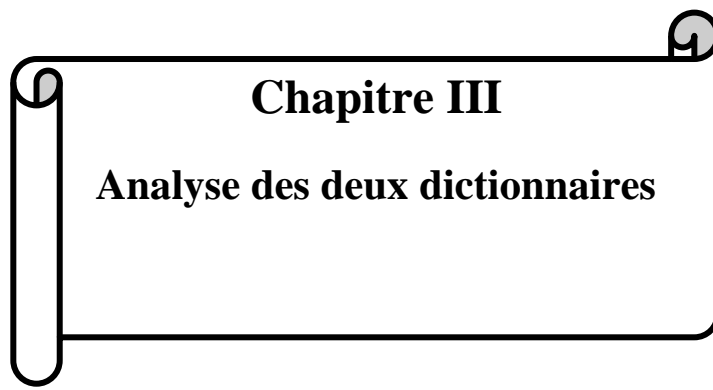
« *Fat [tafat] : tafat* » : l'exclusion du (Ta) du féminin du mot (tafat) (K.Bouamara, 2010 :141).

« *ferṭeṭṭu: a/ufertṭu* » : l'exclusion de la voyelle initial (a)du mot (afertṭu). (K.Bouamara, 2010 :149).

**Conclusion**

Dans ce chapitre, nous avons tenté de définir les concepts clés de la pratique lexicographique afin de bien organiser notre recherche de manière efficace.

En conclusion, nous pouvons dire que le dictionnaire est un outil essentiel pour bien maîtriser la langue.



**Chapitre III**  
**Analyse des deux dictionnaires**

## Introduction

Ce chapitre contient deux sections, l'une réservée à l'étude du dictionnaire kabyle-français de Jean-Marie Dallet, l'autre pour l'étude du dictionnaire tamazight-français de Taifi.

### III.1. Étude du dictionnaire kabyle-français de Jean-Marie Dallet

Avant d'entamer l'étude proprement dite du dictionnaire de Dallet, nous évoquerons d'abord la biographie de l'auteur, la présentation globale du dictionnaire ainsi que son sommaire.

#### 1.1. Biographie de J.-M. Dallet

Né le 21 Novembre 1909 à Murat dans Le Cantal, il est décédé le 03 août 1972 à Toulouse suite à une maladie, il appartient à l'ordre des missionnaires d'Afrique « Pères Blancs ».

Très doué à l'apprentissage des langues dès son âge, il en apprit plusieurs : l'anglais ; le grec, depuis ces études secondaires. L'hébreu à l'occasion de ses études bibliques, l'Arabe avec l'aide d'un condisciple Libanais, et bien sûr le berbère, le kabyle en particulier et le Mozabite à qui il a consacré quelques ouvrages.

En 1947, le père Dallet obtient le diplôme de Berbère à la faculté des Lettres d'Alger après une préparation minutieuse sous la direction des professeurs André Basset et André Picard.

En 1934, il a été nommé à la communauté des Pères blancs à Larebâa At- Yiraten (anciennement Fort-National, Algérie), où il fut l'un des fondateurs de *Fichier de Documentation Berbère* (F.D.B), dont il assurait, presque seul, l'édition (d'Octobre 1947 date de la première livraison jusqu'à sa mort en 1972).

Il passe plus de 25 ans de sa vie à se consacrer à l'étude de la langue kabyle, une spécialité dans laquelle il s'est investi pleinement.

Les œuvres de l'auteur se rapportant à d'autres domaines que les langues sont nombreuses : plus de 90 titres sont signés par Dallet dans le *Fichier de Documentation Berbère* (divers textes, contes, publications et traduction de documents littéraires et d'auteurs

kabyles, etc.), sans compter ses petites contributions à d'autres supports. Ci après nous ne mentionnons que les œuvres se rapportant à la langue.

-*Le verbe Kabyle, le lexique partiel du parler des At Menguellat. 1. Formes simples*, F.D.B, 1953, 491p

-*Initiation à la langue berbère (Kabylie)* [En collaboration avec Rs.Louis de Vincennes], F.D.B, 1960, 254+ 177p.

-*Oued Mzab, pour une vérification des notations berbères* de E. Gourliou, F.D.B, 1969, 19p.

-*Le verbe Berbère de l'oued Mzab, Glossaire et classification*, F.D.B, 1970, 229p.

-*Dictionnaire kabyle-français, Parler des At Mengellat*, Algérie, Paris, Selif, 1982.

## 1.2. Présentation du dictionnaire de Dallet

C'est un ouvrage intitulé, *Dictionnaire kabyle-français (parler des At Mengellat)*, publié en 1982 par la Selif à Paris, c'est un dictionnaire bilingue contenant 1094 pages.

Le dictionnaire connu sur le nom Dallet est une œuvre posthume réalisée après la mort de son créateur en 1972. C'est ses proches collaborateurs Madeleine Allain, Jacques Lanfry, Pieter Reesink (continuateurs), qui l'ont réalisé sur la base des fiches lexicographiques de l'auteur.

Le corpus de Dallet se repose sur le verbe kabyle sur le niveau lexical, collecté dans la région des At Menguellat, comme indiqué dans son introduction : « *le secteur linguistique étudié a été dans la tribu des Ait Menguellat, les deux villages de Taourirt et de Ouaghzen* ». (J.M.Dallet p XVIII).

L'idée de composer un dictionnaire kabyle-français chez J.M.Dallet remonte à une époque lointaine. Jacques Lanfry qui était l'un de ses proches collaborateurs à ce propos : « *un beau jour de Janvier 1935 décidâmes ensemble, avec une tranquille assurance, de mettre un travail de lexicographie kabyle pour nous munir d'un instrument de travail qui répondait à nos souhaits du moment : richesse lexicographique et précision phonétique.* » (Cité par Aliane 2010 p 81).

Malgré sa richesse, ce dictionnaire ne couvre pas tous les mots et les expressions de la langue kabyle, il ne peut pas être considéré comme un dictionnaire exhaustif de cette langue.

Beaucoup de locuteurs kabyles pourraient être déçus de ne pas y trouver certains mots ou à formes d'expressions spécifiques à leur culture.

Le dictionnaire de Dallet répertorie environ 11000 mots provenant de près de 6000 racines (Chaker, 1992 :109).

En texte hors nomenclature, le dictionnaire comporte une table des matières ainsi qu'une liste d'abréviations en chiffres romains. L'annexe s'étendant dès la page 1016- 1052 incluant une bibliographie, une liste alphabétique des prénoms masculins et féminins, des planches illustrées, ainsi que des corrections et des ajouts.

### **1.3. Sommaire du dictionnaire de Dallet**

-Résumé (pVII)

-Préface, par M. le professeur Salem Chaker, Université d'Alger (pXI)

-Remerciement (pXIII)

#### **- Cartes :**

1- Les At Mangellat et leur environnement (p XIV)

2- Schéma de répartition des centres habitent de la tribu des At Mengellat (p XV)

**-Introduction :** par Madeleine Allain, Jacques Lanfry, Peiter Reesink :

1. L'auteur et son œuvre linguistique (p XVI)
2. Les dictionnaires et glossaires ou lexiques kabyle antérieurs (p XVI)
3. Le dictionnaire d'un parler kabyle : limites géographiques et temporelles (p XVII)
4. Le contenu et le plan de ce dictionnaire (p XXI)
5. Justification de la classification par racines. Comment dégager la racine. (P XXI)
6. La classification des racines (p XXIII)
7. La classification des articles à l'intérieur d'une même racine. (PXXIV)
8. L'organisation des Articles. (P XXV)
9. Transcription. (P XXVI)

10. Liste des lettres voyelles, et consonnes. (PXXXI)

11. Le dictionnaire proprement dit. (P 1- 1015)

12. Annexes. (P 1019- 1052)

### III. 2. Étude de la macrostructure du Dallet

#### 2.1. Organisation du dictionnaire

Dans ce dictionnaire, on distingue d'abord que chaque page est structurée en deux colonnes.

En premier lieu, on a les racines qui sont présentées en tête de liste en caractère gras et en majuscules : **B, BC, BD...** etc.

Chaque racine dans ce dictionnaire représente un bloc-entrée et un ensemble de dérivés en italique. Ces différents dérivés sont marqués avec un symbole de losange(♦) pour préciser qu'ils sont une entrée donnant suite à des informations. Si un terme est dépourvu de ce symbole, cela indique qu'il ne donne pas suite à un programme d'information immédiatement, mais plutôt il est mentionné ou expliqué dans l'article d'une autre entrée à l'aide d'un symbole de renvoi. Voyons à titre illustratif l'exemple suivant :

#### **L**

♦**Lil**; moins exemple. que le suivi. F. III. 1075. *Lelouet.*

*yetlili/ yetlil; ilal-alili, tulalin// etre rincé, passé à l'eau.*

♦ **ilil**. *yeslily/ yeslalay; yeslal- aslili, aselili*

*//rincé • akken ara sliley tuyma-is, ad neṭqent;*

*mes dents me font mal dés je les rince*

*(elles se font entendre) • Mennay a d-sliley iysan-iw*

*deg-<sup>w</sup> gwexxam ṛ-rebbi, je souhaite aller me purifier*

*(laver mes os) à la maison de Dieu*

*(faire le pèlerinage à la Mecque)●*

*yeslal-it s teqbuct ibecan, il a « angulé »*

*(rincé avec un pot d'urine).*

**Mys ♦myeslil;** *tmyeslilen; myeslalen,-amyeslili*

*// se rincé réciproq. se disputer violemment..*

*seg-gwasmi myeslalen, ur mluean,*

*depuis qu'ils se sont disputés, ils ne se parlent plus. (p437).*

### **LFZ**

**♦elfez;** *cf. elfez fz, mâcher III 1003.elfez*

*ilfez, ur yelfiz-alfaz // être écrasé*

**s-♦ sluffez**

*yesluffuz // mâcher avec bruit, de manière grossière. (p447).*

La première ligne de l'article dont l'entrée est un verbe, il présente le thème verbal, ou la catégorisation grammaticale. Le reste de cette ligne est consacré aux diverses observations linguistique et étymologique ainsi qu'aux références.

Les items qui sont des dérivés sont marqués avec un petit tiret (-) avant pour qu'ils soient identifier.

**BDR :** *ṭ-ttebder (ai.inis) –atebder // être mentionner, être prononcé. (p10)*

2.2. Les signes et les symboles dans le dictionnaire de Dallet

Les signes et les symboles, comme c'est mentionné (v. chapitre théorique), sont des caractères utilisés pour fournir des informations supplémentaires sur un mot ou une entrée, leurs objectifs est d'indiquer l'origine étymologique des mots, et ils enrichissent le dictionnaire en le rendant plus informatif et plus facile à utiliser pour les locuteurs natifs.

Dans le Dallet, il a utilisé des symboles, dont une présentation figure sous forme de tableau (introduction. V. page XXXIX).

Voici une liste de symbole et de signe illustré dans le dictionnaire de Dallet :

Les symboles	Leurs significations	L'exemple dans le Dallet
♦	Marque le début d'un article. Il ne figure pas, il s'agit pas d'un article mais de simple renvois à l'endroit ou étudiés le mot placé en tête.	
•	Point gras au-dessus de la ligne il introduit chacun des exemples.	<i>HJB : ehjeb, iħejjeb •yehjeb tameṭtut-is deg- g<sup>w</sup> exxam, il tient sa femme enfermée• yehjeb lħara-s, il a mis sa cour à l'abri des regards (p321).</i>
//	Précède le sens français du mot kabyle. Il est répéter si le mot a d'autre sens notablement différents du premier	<i>FG : afeggag. Ifeggagen // chevron de section carrée (charpente) // ensouple (de métier à tisser) (p194).</i>
/	Ce trait fin oblique indique une variante d'un même thème.	<i>GLZM : agelzim(u) / ayeIzim // hache (p259).</i>

<p>—</p> <p>—</p> <p>-</p> <p>( )</p> <p>a i u</p> <p>w</p>	<p>Tiret fin et plus long que le trait d’union, il sépare un vers du suivant (d’un chant, d’un poème).</p> <p>Trait d’union inférieur, indique un phénomène d’assimilation qui s’est produit ou, de façon plus général, un accident phonétique (p XXX).</p> <p>Trait d’union un phénomène de syntaxe, il montre que des éléments grammaticaux, se regroupent autour d’une unité syntaxique (p XXX).</p> <p>Ces parenthèses sont mises après un nom ou un mot susceptible de prendre la forme d’annexion, pour exprimer en bref l’état modifié de la voyelle initiale (v, pXXVI, sous c).</p> <p>Voyelle supérieurs, elles signifient l’élision de la voyelle qu’elles représentent, en fin du mot, devant la voyelle initiale du mot suivant. Leur réalisation est facultatives certains de ces élisions se font obligatoirement.</p> <p>Cette lettre supérieurs marque que la consonne qui précède est affecté d’une vélarisation. Cette vélarisation constitue en réalité un nouveau</p>	<p><i>HJ: yethaj / yethaji, ahaji // etre exciter• hajey deg-gurfan, je me suis emballé(p289).</i></p> <p><i>DF: edfu; yedfa // reprendre des froces • llufan-agi macci am ilindi am asegg<sup>w</sup> as- (p131).</i></p> <p><i>FRH: aferrah (u) // musicien ambulant (p223).</i></p> <p><i>GL : aglul (we), iglulen (ye) // mollet (p256).</i></p> <p><i>ZR: izri (ye). la vue, izr<sup>t</sup> ugujil, il pleur pour la moindre des choses (des yeux triste d’orphelin) (p 953).</i></p> <p><i>MBCL : lemb<sup>w</sup>acel // familles (p 480).</i></p> <p><i>LQD : ellq<sup>w</sup> ed // cueillette,</i></p>
---	--	---

<p>&lt;</p>	<p>phonème non mentionné au tableau phonologique.</p> <p>Ce symbole est souvent utilisé pour indiquer une dérivation ou une étymologie. Il signifie que le mot qui suit est dérivé du mot précédent ou que le mot précédent provient du mot suivant.</p>	<p><i>ramassage à terre</i> (p 462).</p> <p><i>CYÉ: ceyyε &lt; ceggeε // envoyer, adresser</i> (p 121).</p>
-------------	--	---

**2.3.Le modèle de classement dans le Dallet**

La langue berbère fait partie des langues chamito-sémitiques, dans lesquelles les mots se construisent autour d'un ensemble de consonnes significatives, désigné sous le nom « racine ». Dans le Dallet le type de classement adopté est par racines, ces dernières sont arrangées selon la logique de l'ordre alphabétique dont une présentation figure sous forme de tableau en introduction (v. page. XXXII).

Exemples :

**2.3.1. Problèmes du classement par racines**

**2.3.2. Le problème des racines homonymiques**

Le problème des racines homonymiques dans un dictionnaire berbère concerne le mot qui possédant des significations différents, mais sont orthographiés et prononcés de la même manière, cela peut compliquer la compréhension et l'utilisation correcte des mots dans le contexte approprié.

Nous prenons la racine F, sous cette racine répétée (16) fois, dont nous avons identifié un seul morphème grammatical :

*F / af : préposition. (An réduction de ʔef). (p186)*

- La racine verbo-nominal reprise neuf fois, dans quinze dérivés : (p188)

*If ; // surpasser, valoir mieux.*

*Myif ; // se surpasser réciproquement.*

*Smenyif ; // préférer, marquer des préférences, choisir.*

*Fa ; // bâiller.*

*Fafa ; // penser continuellement a rêvé.*

*Fif ; // maigrir rapidement, subitement.*

*Ifif ; // être tamisé, être passé au tamis.*

*Ssiff ; // cribler, tomber.*

*Ifif(yi) ; // tamisage.*

*Af ; // trouver.*

*Twaf ; // être trouver.*

*Tifin ; // action de trouver.*

*Fi ; // suppurer, jaillir.*

*Effi ; // puiser*

*Stufu ; // avoir le temps.*

- La racine nominale, est reprise cinq fois donne lieu à six dérivés : (p189)

*Tafat ; // lumière, clarté.*

*Iff(yi) ; // mamelon (de pis), trayon.*

*Taffa ; // tas de bois.*

*Tiffaf ; // chicorée sauvage.*

*Lufa ; // abondance*

*Lafa ; // vipère, femme méchante.*

En examinant la racine F, il apparaît que les dérivés verbo-nominaux sont plus nombreux avec la racine nominale, cette racine contient 21 dérivés sur le totale de quatre page (de 186 à 189), ainsi les différentes racines ne génèrent pas toujours le même nombre de dérivés.

Dans le dictionnaire, on distingue une macrostructure organisée horizontalement constituée des racines qui sont des noyaux consonantiques porteurs d'un minimum de sens, ainsi que de leurs dérivés, chaque racine et ses dérivés constituent la base à la délimitation et à la définition des mots. Selon Taifi.M : « *la racine est une notion abstraite* ». (1988 : 17).

En ce qui concerne les dérivés de différentes racines qui appartiennent tous à la même famille lexicales sur le plan sémantique, il est également notable que dans ce dictionnaire des mots très éloignés sémantiquement peuvent partager la même racine. La racine **G** contient dix-sept dérivés que nous nous sommes servis que de neuf qui sont : *g/ ġ/gg* « préposition », *itegg* « faire », *agu* « brouillard », *itegg<sup>w</sup>* « pétrir », *iggan* « plante fourragère », *taga* « plante, pieds ou cadre d'artichauts », *tuggi* « marmite en terre », *iggi* « chêne-liège », *tuga* « vesce (plante fourragère) » (p 246-274).

Ces dérivés liés étymologiquement à la racine **G** mais sont différents par leur signification.

### **F, FCL, FDWC, FDS, FDYH...**

Le classement par racine a marqué la lexicographie amazighe depuis les premiers travaux de Foucauld (1951). Il constitue la fondation écrite du lexique berbère, facilitant ainsi l'accès des utilisateurs de cette langue à son registre lexical.

Un classement par racine dans un dictionnaire berbère tel que le Dallet contient de nombreux avantages, telle que la structure claire et cohérente cela le dictionnaire plus intuitif, en classant les mots par racine les termes apparentés (dérivés, composés...) se trouvent regroupés d'une même racine cela simplifie et facilite la compréhension des liens sémantiques entre les mots, comme l'exemple :

Ce classement préserve la structure morphologique de la langue, les dérivations sont présentés de manière cohérente, le dictionnaire de Dallet offre avantage pratique et pédagogique toute en reflétant la structure linguistique de la langue kabyle.

Un classement par racine exige une connaissance de la structure de la langue, les non natifs n'ont pas forcément conscience des réalisations de la racine, un usager qui maîtrise pas les règles morphologiques de la langue, ils ne peuvent pas extraire la racine, cet ordre est destiné un public spécialiste, par ce qu'elle demande des connaissances linguistiques pour dégager la racine et la classer. C'est pour cette raison que la recherche dans un dictionnaire qui mène un classement par racine serait une tâche délicate.

### 2.3.3. Comment dégager la racine ?

La racine représente donc l'élément consonantique fondamental des mots, conservant leurs sens principal après avoir retiré toutes les voyelles, les caractéristiques grammaticales et dérivationnelles. Par exemple le mot *tuccent* « femelle de chacal » ; on enlève le (t) initiale et le (t) finale (signe de féminin, sg), les voyelles (u,e), pour retrouver la racine CCN réduite par commodité ou convention à CN (p 98).

Dans le mot *taklit* « négresse, servante », l'élimination de (t) initiale et (t) finale, et les voyelles (a,i) il reste la racine KL, (p 402).

Selon J.Dubois : (1994 :395) « [...] on appelle racine l'élément de base, irréductible commun à toutes les représentations d'une même famille du mot à l'intérieurs d'une langue ou une famille de langue, racine est obtenu après élimination de tous les affixes et désinence, elles sont porteuse de sens des sèmes essentiels, commun à tous les termes constitués de cette racine [...].

Pour marquer les consonnes de la racine de chaque mot, nous utilisons le signe **C**, cela peut diffère de chaque classe de racine (bilitère avec deux consonnes C<sub>1</sub> C<sub>2</sub>, trilitère avec trois consonnes C<sub>1</sub>C<sub>2</sub>C<sub>3</sub>...etc.

2.3.4 Classification des racines

La racine une fois dégagée est classée par ordre alphabétique, elles sont probable qu’elles deviennent homonymes ou qu’elles présentent une similitude formelle, signifiant qu’elles partagent les mêmes consonnes. Dans le Dallet se trouvent plus de racines mono ou bilingue que de racine trilitère ou quadrilitère. Pour classer ces éléments de manière cohérente, il est nécessaire d’appliquer une structure uniforme dans le classement des articles liés à chaque racine, premièrement avec la racine qui offre des outils grammaticaux, ensuite avec les racines verbo-nominale, enfin celles qui sont exclusivement nominales.

Voici quelques exemples de la classification de racine :

● Racine monolitére

Racine	Exemple dans le Dallet	Schème
L	<i>Tilla</i> « dispute » (p441)	ti C1 a
M	<i>Tama</i> « coté » (p479)	ta c1 a

● Racine bilitère :

Racine	Exemple dans le Dallet	Schème
ḤR	<i>aḥerri</i> « libre » (p332)	a c1 C1
JḤ	<i>jaḥ</i> « se pervertir » (p364)	c1 a c2

● Racine trilitère :

Racine	Exemple dans le Dallet	Schème
MLS	<i>Melles</i> « <i>enduire, recouvrir</i> » (p500)	c1 C2 c3
NTQ	<i>enṭteq</i> « <i>prendre la parole</i> » (p583)	C1C2 c3

● Racine quadrilitère

Racine	Exemple dans le Dallet	Schème
MTWL	<i>Tametwala</i> « <i>filaire</i> » (p526)	Ta c1 c2 c3 c4 a
GRBE	<i>ggerbee</i> « <i>recevoir un coup de violent dans le dos</i> » (p272)	C1 c2 c3 c3

Nous avons constaté que le Dallet utilisé un certain nombre de conventions, par exemple si une racine quadrilatère de type C<sub>1</sub> C<sub>2</sub> C<sub>1</sub> C<sub>2</sub>, il la classe à la racine sous forme de C<sub>1</sub> C<sub>2</sub>, comme : *berber* « *former rideau, former frange* » (p 36), sous la racine BR. En revanche une racine de type C<sub>1</sub> C<sub>2</sub> C<sub>1</sub> C<sub>3</sub>, comme : *berbez* « *entrer sans frapper* » (p40), reste classée sous la racine BC.

### III.3. Étude de la microstructure dans le Dallet

#### 2.1. La disposition de l'article

Dans le dictionnaire de Dallet la racine est écrite en italique majuscule elle contient un ou plusieurs articles, chaque article est commencé par le symbole (◆) pour faciliter l'identification. Si ce signe n'apparaît pas en tête de ligne cela signifie que le mot n'est pas traité, mais il est renvoyé à une autre racine.

La première phrase d'un article aborde un thème verbal (impér. de la l'aoriste) ainsi que le nominale (singulier), et concernant le reste de cette ligne, il est consacré aux remarques linguistiques, et aux références étymologiques, et les renvois.

La deuxième ligne détaille les différentes variations morphologiques des deux thèmes : verbal (intensif, prétérite, noms verbaux) et nominale (pluriel), et pour les adjectifs, après le pluriel masculin, on indique ensuite leur forme au féminin, au singulier et au pluriel.

La barre / désigne une ou plusieurs altérations de nature phonétiques ou morphologiques.

Puis, les significations à partir de deuxième ligne sont présentés par une double barre //.

Les exemples qui suivent après les sens présentés par un point gras (●), accompagnés occasionnellement de traductions littérales ou d'explications, notamment quand il s'agit d'expressions, tels que les proverbes ou les énigmes.

Dans les articles plus longs, les verbes qui ont un sens multiple, les différentes significations sémantiques ne sont pas présentées ensemble au début de l'article. Généralement chaque sens est exemplifié par un ou plusieurs illustrations.

On trouve deux dispositions :

#### a) Exemple de la disposition d'un article d'un verbe

Le verbe « **jelleb** » sur la racine **JLB**

◆*jelleb* :

*yeijjelib -ajelleb ll Sauter. Sursauter, se cabrer. ,Rebondir. jelleb s igenni I - ou : yur ʔebbi /, inutile de te cabrer ! (essaie de sauter au ciel ! - ou : chez Dieu !). c jelleb s igenni at\_tuyalʔ al\_lqaeʔa /, mm. ss. (saute au ciel et tu Retomberas à terre). .liʔiwaʔ! a t-yenay d netta, ijellb-d yur-i, au lieu de lui faire la leçon à lui, il est venu*

*s'en prendre à moi (il a sauté chez moi). •getieûib am ukured, il saute comme la puce, il ne tient pas en place, - ou : il est toujours en voyage.(P 366)*

Le verbe « **enbec** » sous la racine **NBC**

◆*enbec:*

*inebbec ; ur yenbic -anbac, ennbec  
Il Piquer, aiguillonner (une bête). Taquiner.  
Importuner. Tripoter. •ala  
aayul i-gleḥḥun.s ennbec, je sais ce  
qu'il y a à faire, inutile de m'importuner  
de tes conseils (seul l'âne a besoin  
d'être aiguillonné). •nebc-itent  
ad elḥtunt !, il n'y a rien à faire (iron. ;  
pique-les, elles marcheront). •yenbec  
timesmaṛin n essaæa, l'adya terrez, il a  
tripoté les engrenages de sa montre  
et maintenant elle ne marche plus. (p. 538)*

### Exemple de la disposition d'un article d'un nom

Le nom « **lmeena** » sous la racine **MEN**

◆*Lmeena*

*lemaeni Il Sens, signification. Explication  
(d'un événement). Morale, sens  
d'une pièce littéraire. Allusion. Utilité.  
valeur. . mkul awal s elmeena-s,  
chaque parole a une signification tuyal  
ale- d lemeani, elle est devenue  
réfléchie, habile, polie, de bon sens.  
. acu Imenenas umennuy ?, quel est le*

*sens d'une dispute, à quoi bon se disputer ? . • ulac elmenena f ara s-yebru itmel{ut-is, ur tednib, ur t, il teasi il n y a pas de raison pour qu'il renvoie sa femme, elle n'a ni péché ni désobéi •ur yitewqiena ara lmeena deg-s, je Me moque de cela (ou de lui , d'elle L'importance ne l'embarrasse pas).(P 532)*

Le nom « **tanulya** » sous la racine **NLY**

◆*Tanulya :*

*Parasite des ruches qui mange le miel des rayons : sphinx tête de mort ( ?). Ver de miel (Huyghe) te-ḍra yid-i a yemma – am teyrast uga yemru –nniy taceṛt teççur-t-nulya tebyaa t texlu ! il m'arrive, ô ma mère, comme au rayon de miel du bourdon solitaire ; je me dis : il est bien rempli ! sphinx va le vi-der ! (poème). •a m yessers ṛepi tanulya que Dieu te m.ettre au coeur le ver (qui range sans être visible).(P 565)*

## 2.1. Programme d'information dans le Dictionnaire de Dallet

### 2.1.1. Informations non sémantiques

On désigne par information non sémantique, toutes les informations qui n'ont pas un lien avec le sens.

### 2.1.1.1. La transcription

La transcription consiste à représenter les sons de la parole par des symboles écrits. Cela peut inclure la transcription phonétique internationale, où les sons sont indiqués par des symboles phonétiques, tels que ceux de l'alphabet phonétique international (API).

D'après J.Dubois (1994 :489) : « *la transcription c'est faire correspondre terme à terme les unités graphiques ; la transcription phonétique fait aussi correspondre à des phonèmes de la langue des symboles uniques empruntés à l'alphabet phonétique international. [...]* ».

Le Dallet n'a pas fait usage de la transcription phonétique internationale, car le système de transcription utilisé ne s'éloigne pas trop des réalisations phonétiques, c'est un système qui est réalisé du point de vue phonologique. Notons que des tableaux détaillés de phonétique et de phonologie sont fournis afin de clarifier les distinctions linguistiques.

### 3.2.1.2 Catégorisation grammaticale

La catégorie grammaticale c'est une information essentielle non sémantique qui est présentée dans tous les dictionnaires de la langue, indiquant le nombre, le genre, et la classe des mots ainsi que d'autres informations morphologiques telle que l'état d'annexion pour les noms, et les adjectifs ainsi que les thèmes verbaux pour les verbes .

Dans le dictionnaire de Dallet elle est présentée par plusieurs abréviations : pour les adjectifs (adj.), adverbes (adv.), prépositions (pré), et noms (N), les pronoms (pro). Les rédacteurs de ce dictionnaire expliquent dans l'introduction que cette classification grammaticale est intégrée au contenu du dictionnaire en tant que source d'information, même si elle n'est pas systématiquement incluse dans tous les cas.

Exemples :

- **Le nombre :**

- Pluriel : *Ikubban* « *bouffant, pli au dessus de la ceinture* » (P 390)

- Tikikaḍ* « *chatouillements* » (P 395)

- Singulier : *Akellex* « *action de plaisanter* » (P 404)

- **Le genre :**

- Féminin : *Taballayt* « mauvaise affaire, grande » (P 25)
  - Ibulga* « purge » (P 23)
- Masculin : *Lebher* « mer » (P17)
  - Abuqal* « Pot à anse et souvent à bec, pour boire » (p 34)
- **L'état d'annexion** : *Akken (wa)* « manière façon » (P408)
  - Ikniwen (wa) ahniwen* « Jumeau » (P 411)
- **Les adjectifs** : *Abeldi* « citadine ». (p 23)
  - Abeleyzfan* « oblong ». (p25)
- **Les pronoms** : *Kemm, keminni* ; (P 404)
  - As, s, yas* « ann ». (P 749)
- **Les prépositions** : *Seg, g, ḡ, gg si, s* « an » (P 761)

*b* « ar », en expressions par pruntées. (p42)

### 2.1.1. Les informations sémantiques

Nous désignons par l'information sémantique toutes les informations qui ont un lien avec le sens. Elle englobe plusieurs éléments dont :

#### 2.1.1.1. La polysémie et la synonymie

La polysémie et la synonymie sont des unités de base usées par les lexicographes pour objectif d'enrichir le programme sémantique.

La polysémie, c'est la signification d'une unité par un ou plusieurs sens. D'après J. Dubois (1994 :369) : « On appelle polysémie la propriété d'un signe linguistique qui a plusieurs sens »

Et à ce propos on trouve dans le dictionnaire de Dallet que la majorité de ses entrées sont présentées par la polysémie.

Exemples :

- *enfec* // Froncer; enjoliver; fignoler  
     . // Etre beau, bien fait, figolé.  
     // Parler à double sens. (P568)
- *enyed / enqed.*, // Ecraser, réduire en poudre, broyer, et pass  
     // Fouler, piéliner et pâss.(P 567)
- *msenqad*, // s'informer réciproquement  
     // Transvaser  
     // Recopier. (PP 572 -573)

La synonymie, c'est l'explication ou signification d'un mot par un ou plusieurs autres mots dans un même lien sémantique.

A. Lehmann (2000 :54) présente la synonymie comme étant : « *la synonymie est la relation d'équivalence sémantique entre deux ou plusieurs unités lexicales dont la forme diffère, les synonymes ont un même signifié et des signifiants et s'opposent, en ce sens, aux homonymes définis par un même signifiant et des signifiés différents [...] ».*

D'ailleurs on trouve dans le dictionnaire Dallet que la synonymie est répartir de façon épars dans le dictionnaire.

Exemple :

- *nadam*// sommeil sous la racine **NDM** (p 544) et  
     *iðes*// sommeil sous la racine **DS** (p 182).
- *tak<sup>w</sup>ent*// pellicule (du cuir chevelu) sous la racine **KN** (p 409) et  
     *takulla* // pellicules sous la racine **KL** (p 403).

### 2.1.1.1. La définition

La définition est une explication concise et précise du sens d'un mot. Elle vise à clarifier la signification d'un terme en le décrivant de manière compréhensible.

La définition est présentée après les deux barres obliques, voici quelques exemples :

#### QCM :

◆ *Qeccem* ;

*Yetqecchim- aqeccemll séparé les ramilles*

*d'une branche de frêne. Il couper ; arracher.*

*Il ébrécher. Entamer (du pain). (P 645)*

La définition comporte plusieurs types, parmi eux on trouve :

#### 2.1.1.1.1. La définition synonymique

Exemple :

- *Takanna* Il soupente sous la racine **KN** (p 409) et  
*taerict* Il soupente au dessus de l'étable (*adaynin*) sous la racine **RC**. (p 999)
- *tizwert* Il raisin sous la racine **ZWR** (p 962) et  
*aqil* Il raisin sous la racine **DL** (p 16)

#### 2.1.1.1.1. La définition par équivalence périphrase

Exemple :

- *Axettal* Il qui tend une embuscade, un piège. (P 910)
- *Lxawall* fraternité entre personnes. (P 912)
- *Axxuni* Il être membre d'une confrérie religieuse. (P 913)
- *Tayllaltll* maladie de figuier qui se dessèche. (P 920)

### 2.1.1.1.1. La définition morphosémantique

Exemples :

- **Tærrurt** // bosse dans le dos. (p997)
- **Tifdent** // orteil. (p 191)

### 2.1.1.1.1. La définition par inclusion

Exemples :

- **Abayur** // chants traditionnels à l'occasion des fêtes de famille (mariage, naissance, circoncision, imposition du henné).ils sont chantés sans accompagnement d'instrument par spécialistes femmes. (p 35)
- **Akufi** // jarre à provisions sèche (orge, fèves, caroubes, figues) très grande, inamovible (construction terre et bouse, sur place, dans la maison ; non cuite). (p 397)

## III.4. Le système de rappels et renvois le Dallet

Les renvois dans un dictionnaire comme c'est mentionné dans (v. chapitre 2) sont des références à d'autres mots, ou entrées dans le dictionnaire qui sont liés ou associés au mot chercher. L'objectif c'est la classification sémantique c'est-à-dire orienté les lecteurs vers des termes synonyme ou liés qui peuvent mieux expliquer ou contextualiser le mot chercher, cela aide à mieux comprendre les nuances et les significations variées d'un mot.

Ce système, fait partie intégrant de tous les dictionnaires, plus particulièrement celui de Dallet, il permet d'éviter de répéter les mêmes informations pour les mots similaires ou connexes, pour gagner en concision et en clarté, comme dans les exemples suivants :

*BDN: lebḍan .v. bṭn // doublure. (p13).*

*XBT : lx<sup>w</sup>ebz (pain boulanger). v ayrum, yrm, galette. (p889).*

*MBS: ambasi // repris de justice. v. BŞ (p481).*

Le système de rappels quant à lui, peut être une note ajoutée pour indiquer une signification alternative, une utilisation spécifique ou une variante dialectale. Dans le D allet, il a utilisé le symbole (<), pour indiquer un rappel d'une variante dialectale, pour enrichir la compréhension du lecteur sur l'usage et les variations linguistiques d'un terme donné, comme dans l'exemple suivant :

*M. amacbeed; < ar. dialecte. alg, ma/ ama ... (p478).*

### III.5. L'emprunt

Lorsque deux différentes langues entrent en contact, pour diverses raisons des éléments linguistiques sont transférés d'une langue à une autre, ce qu'on appelle « l'emprunt ».

L'emprunt dans un dictionnaire berbère se réfère à l'incorporation de mots provenant d'autres langues à la langue berbère. Cela peut inclure des emprunts à des langues telles que l'arabe, le français.

Ces emprunts enrichissent le vocabulaire berbère tout en reflétant les influences linguistiques et culturelles au fil du temps.

Dans ce dictionnaire, les emprunts proviennent spécifiquement de deux langues : l'arabe dont les mots intégrés depuis longtemps et qui sont encore couramment utilisés, et le français. Ces derniers sont plutôt rares et se limite à quelques domaines.

Voici quelques exemples d'emprunts dans le dictionnaire :

➤ Les emprunts à l'arabe :

*Ccita « brosse » (p112).*

*Ccix « vieillard » (p118).*

*Ddenya « ce bas monde, vie » (p148).*

*druri « avoir besoin, être pressé par le besoin » (p180).*

*Lefhama* « *sagesses, intelligence* » (p196).

*Afqir* « *pauvre* » (p214).

➤ Les emprunts au français :

*akerçuc* « *cartouche* » (p421).

*Llabil* « *billes* » (p442).

*Llakul* « *école* » (p452).

*Llitra* « *litre* » (p456).

*Tafamilt* « *la famille* » (p208)

*Lfalta* « *faute* » (p208)

### **III.6. Le néologisme**

Un néologisme est un mot récemment introduit dans une langue, il peut s'agir d'un néologisme de forme, ce qui signifie un mot entièrement nouveau ou d'un emprunt c'est-à-dire un mot emprunté dans une autre langue.

En ce qui concerne le Dallet, le néologisme n'a pas été intégré, sachant qu'avant l'apparition du Dallet les différents néologismes contenus dans l'Amawal édité en 1980 n'avait pas encore connu une large diffusion.

### **III.7. L'exemplification**

L'exemplification sert principalement à illustrer l'utilisation correcte d'un mot ou une expression, l'objectif est de fournir des contextes correctes qui aident les utilisateurs à comprendre comment le terme peut être employé dans différents contextes cela conduit à bien connaître la langue et facilite l'apprentissage.

Dans ce dictionnaire, chaque définition est accompagnée d'un ou plusieurs exemples initiés par un point (•) qui les distinguent de la définition. Et pour décrire le concept on donne un équivalent par mot ou par périphrase (phrase). Ces derniers ont une traduction libre comme dans l'exemple suivant :

*GDH: gedeh // couper, menu hacher •di saea igeddeh yak<sup>w</sup> aseryu-nni ; il coupa tout ce bois en une heure. (p250).*

*HCM: heccem « confondre, faire honte » •iheccem-it-id zdat medden; il lui a fait la honte devant tout le monde. (p304).*

*YM: tayma « cuisse (homme et animaux) » •aqcic yettru, ekkrent taymiwin-is; le bébé pleure par ce que ses cuisses irritées, écorchées. (p615).*

Lorsque il s'agit des exemples littéraires, c'est-à-dire des citations signées qui ont une valeur linguistique, ces exemples sont pratiquement des phrases figées, des proverbes ou des expressions idiomatique, comme :

*HGN: aheggan « période de mauvais temps de l'année agricole... » • Mi ara ffyen iheggamen, iteffey lhem ixxamen, quand cette période est terminée, terminée la misère des familles.*

*MZY: temzi « jeunesse, petitesse » •temzi txeddem af tewser; jeune prépare la vieillesse. (p311).*

*YRB: lmeyreb « coucher de soleil » yir jjwaj am lmeyreb, eṭṭlam a-t-an ihegga! , un mauvais mariage est comme l'heur du coucher du soleil, les ténèbres sont proches. (p624).*

### III.8. La variation linguistique

La variation linguistique révèle le caractère multiple d'une langue et la possibilité qu'elle a de dire la même chose de différente manière, sous l'influence de divers facteurs, essentiellement sociaux.

Les formes linguistiques peuvent variées aussi bien au niveau du son, du lexique, que la morphosyntaxe.

Il existe plusieurs types de variation linguistique :

- **variété géographique** : Ce sont des variations dues à la distance géographiques qui sépare les locuteurs.
- **Variété historique** : Ces variétés, liées aux changements linguistiques, émergent lorsqu'on compare des textes d'une même langue à différents époques.
- **Variétés social** : Elles incluent toutes les modifications du langage résultant de l'environnement ou le locuteur évolue.
- **Variétés diphasiques** : Il s'agit des variations établies en fonction du contexte de communication. En d'autre terme, la situation détermine si nous adoptons un langage formel ou informel.
- **Variétés diatripique** : ce sont les variations régionales qui peuvent acquérir des significations sémantiques distinctes selon les régions.
- **Variétés diastratique** : ce sont les variantes résultant de la coexistence des différents groupes sociaux.

Dans le Dallet, on trouve des variantes pour certains mot, mais celle-ci ne sont pas accompagnées de commentaire indiquant les régions ou ses variantes sont utilisées comme dans l'exemple :

*JLB : ajelbabu(u), ijelbuba // vieille couverture, vieux tissu qu'on met sur un bât.*  
(p367).

*NFD : neffed, yetnefid, aneffad // faufler, coudre à grands points // fomenter des discords, machiner.* (p548).

### III.4. Étude du dictionnaire de Taifi

#### 4.1. Biographie de M.Taifi

Miloud Taifi est un linguiste marocain, spécialiste des dialectes tamazightes. Il a réalisé de nombreux ouvrages couvrant divers domaines linguistiques, nous citons parmi eux :

Les ouvrages signés par M.Taifi :

- 1- *Étude sociolinguistique sur le parler des Ayt Myill (maroc central), 1979.*
- 2- *Ws Revue de la faculté des lettres de Fès, la tamaziyt au contact de l'arabe dialectal, 1980-1981.*
- 3- *Tafsut : études et débat, le tamaziyt au contact de l'arabe dialectal ; l'emprunt lexical, 1983.*
- 4- *Question de littérature marocaine, introduction à l'étude de la littérature orale du Moyen Atlas, 1986.*
- 5- *Awal : Cahiers d'études berbères, l'altération des racines berbères : la diachronie dans la synchronie, 1990.*
- 6- *Dictionnaire tamaziyt-français (parlers du Maroc central), 1991.*
- 7- *Écriture et oralité (revue de la faculté des lettres et des sciences humaines à Fès), l'écriture de la langue berbère : problèmes de notation, 1992.*
- 8- *Études et documents berbères ; unité et diversité du berbère, détermination des lieux linguistiques d'intercompréhensions, 1995.*
- 9- *Voisinage, mélange en hommage à la mémoire de Kaddour Cadi, 1997.*
- 10- *International journal of the sociology language ; le lexique berbère, entre l'emprunt massif et la néologie sauvage, 1997. (CRB. INALCO : 2000).*

#### 4.2. Présentation du dictionnaire de Taifi

C'est un dictionnaire nommé *dictionnaire tamaziyt –français (parlers de Maroc central)*, publié en 1991 par l'HARMATTAN AWAL à Paris, contenant 911 pages.

Ce dictionnaire porte sur le tamazight du Moyen Atlas marocain, dont l'auteur étudie sa propre langue, l'auteur a intégré neuf parlers dans son travail : 1- Ayt Ayyach. 2- Ayt Izdeg. 3- Ayt Nahir. 4- Ayt Hadiddou. 5- Ayt Myill. 6- Ayt Sadden. 7- Ayt Serghouchen. 8- Iziyan. 9- Zemmour.

Le recueil a été constitué à partir de deux enquêtes lexicologiques plus particulièrement sur le parler des Ayt Myill qui constitue la base de ce dictionnaire.

La première enquête réalisée en 1983, elle est réalisée en utilisant des questionnaires, des conversions nombreuses sur des thèmes divers avec des informateurs. La seconde enquête faite en 1986 pour vérifier des cas obscurs et à combler des insuffisances ainsi que pour s'assurer de la garantie des exemples forgés hors situation.

En outre, l'auteur a usé d'un dépouillement d'un corpus de textes littéraires intitulé : *timedyazin et ihellin*.

Malgré la richesse de ce dictionnaire, l'auteur reconnaît que des lacunes et des insuffisances sont inévitables dans un travail aussi long et pénible tel que la réalisation d'un dictionnaire mené par une seule personne.

### III.5. Étude de la macrostructure du Taifi

#### 5.1. L'organisation du dictionnaire

Dans ce dictionnaire, chaque page est organisée et divisée en deux colonnes qui permettent une meilleure lisibilité dans le but de faciliter la recherche et la compréhension.

Les racines en tête de liste mises en évidence par des caractères gras en majuscules pour les faire ressortir du reste du contenu et renforcer leur visibilité et indiquer leur importance dans la structure de la page.

Exemple : **B, BC, BD, C, ...etc.**

Chaque racine représente l'entrée principale de laquelle dérivent un certain nombre de dérivés. Ces dérivés sont identifiés par un symbole (—) pour indiquer qu'ils constituent des entrées fournissant des informations supplémentaires.

Taifi comme tous les auteurs qui ont adopté le classement par racines considèrent que la racine est l'entrée, or la racine ne donne pas suite à des informations, c'est en revanche les différents dérivés qui reçoivent ces informations. Ainsi nous considérons que les dérivés qui découlent des différentes racines sont les véritables entrées dans ce type de dictionnaire.

Exemple :

#### ➤ **BHR**

—**Bahr, Zem**

*bahr, tbahar disputer, grander qqn violem-  
ment, avoir une discussion vive avec qqn-*. (p 13)

—**mbahar**

*tmbahar se disputer, avoir une altercation,*

*se querelie • mbaharen g ssuq hf ka n*

*menziwt, ils se sont disputés d'une transaction. (p 13)*

➤ **BD**

—**bdu**

*bdi-a, beddu, ur-bdi == commencer, débiter,*

*se mettre à, entamer, ébaucher, être commen-*

*cé, être engagé, être entamé • nbda s řebbi, nous*

*commençons par (louer) Dieu • bda*

—*ibuda = bordure d'un champ cultivé, bor-*

*dure surélevée d'une planche de culture*

*(empêchant l'eau d'irrigation de déborder.*

*= canal d'irrigation, aqueduc. (p 07)*

—**abuda** (wa), AE

*ibuda = massette (plante)*

—**tabuda** (tb)

*tibuda = mm.ss. q. précéd . (p 08)*

## 5.2. Les symboles et les abréviations dans le dictionnaire de Taifi

Les abréviations et les symboles sont incontournables dans les productions lexicographiques. Les premières aident l'utilisateur dans sa recherche, quant aux deuxièmes elles évitent au maximum la surcharge inutile dans les articles.

Voici quelques exemples des symboles et abréviations utilisés dans le dictionnaire de Taifi :

➤ **Les symboles**

\* : indique que la forme n'est pas réalisée.

< : Signifie: vient de.

> : Signifie : aboutit à.

— : marque de début d'un article.

= : précède le sens français du mot.

/ : Indique une variante.

• : Introduit chacun des exemples.

➤ **Les abréviations**

AH: ayt hadiddou.

AR: arabe.

Esp : espagnol.

Litt : littéralement.

Pro : proverbe.

V : voir.

Par ex : par exemple.

### **5.3. Le modèle de classement dans le dictionnaire du Taifi**

Ce dictionnaire a adopté un classement par racine. D'après l'auteur (voir introduction du dictionnaire) il est exigé par les structures morphologiques du lexique berbère, qui combine une racine et un schème. La racine, comportant des consonnes ordonnées appartient au lexique, tandis que le schème est un cadre formel avec des cases vides pour les consonnes de la racine a une valeur grammaticale et indique la catégorie syntaxique du mot.

La racine est le noyau consonantique partagé par une famille de mots. Et pour l'identifier, on retire les éléments grammaticaux et les voyelles des mots.

Exemple : « *tamsirtt* (<*tamsirdt*), on enlève le morphème discontinu du féminin *t*,..., *t*, on retranche ensuite le morphème de dérivation *ms* et les deux voyelles *a* et *i* ; il reste *RD* » (voir p VI).

Comme il est constatable, dégager la racine d'un mot n'est pas aisé, notamment pour les non initiés aux règles fondamentales de la morphologie berbère.

Une racine peut donner naissance à un mot unique, ou à un ensemble de mots liés qui appartient à la même famille lexicale. Comme dans cet exemple : « *la racine RD se trouve dans arid* «être lavé» *ssird* «laver, se laver» *ttuyarid* «être lavé, avoir été lavé», *msird* «se laver réciproquement», *tarda* «lavage», *isird* «lavoir», *isiriden* «eaux usées, rinçures», *amsird* «laveur». (Voir l'introduction p V). Ces différents dérivés, comme nous constatons, découlent tous d'une même racine, mais dont les schèmes sont distincts.

#### 5.4. Le problème des racines homonymiques

En plus des difficultés pour dégager la racine, un autre problème, celui des racines homonymiques engendrent beaucoup de difficultés pour les usagers. Nous avons signalé cet état dans le Dallet, il est presque le même dans le Taifi.

Les racines identifiées sont classées par ordre alphabétique, dont la majorité est des homonymes ayant une même forme

L'homonymie est surtout présente dans les racines monolitères et bilitères et rarement les trilitères. Taifi mentionne que : « *la racine R a été dégagée 23 fois et la racine RB 7 fois* » (voir p. XIV).

Si nous prenons par exemple la racine R, elle occupe six pages (pp555 :560) et articles distincts.

Exemple :

#### **R**

*ar* = particule d'*inacc* (donne le sens d'une action prolongée ou itérative).

*ar* < *al* < *all* = jusqu'à, jusqu'à ce que, quand.

*ra* = réduction de.

*ur/wr* = particule de négation.

*rar* = rendre, restituer.

*ar* = vider, désemplir, verser.

*urar* = jouer, s'amuser, se récréer.

*aru* = écrire, inscrire, enregistrer.

*ru* = pleurer, vagir, se lamenter, se plaindre.

*iri* = aimer, désirer, vouloir.

*rru* < *rnu* = vaincre, battre, sur passer.

*rru* < *rnu* = Ajouter, augmenter, rester, demeurer, continuer.

*ari* = joie, bonheur, vie aisée, facile.

*iriri* = accouplement, des chiens.

*arrar* = aire à battre.

*arr* = (farine).

*uru* = mains jointes et tendues en haut.

*ara* = agneau d'un an, sevré.

*ir* = bord.

*tirilt* = alarme, déboucle, défaite, troubles.

*turt* = poumon.

*aruru* = gros dos, large dos d'un homme fort.

*iṛṛan* = excrément. (pp 555-560)

Et la racine RB occupe deux pages (560 : 561) et sept articles.

**RB**

*rbu* = coûté très cher.

*rbu = prendre sur ses genoux.*

*rebba = être élevé, éduqué, dressé, dompte.*

*Tarbibit = bruyère (plante).*

*aserbub = bas du jupe sale et décliné.*

*rebbi = dieu.*

*Arbib = pieds de devant d'un animal. (Pp 560-562)*

### III.6. Étude de la microstructure dans le dictionnaire de Taifi

#### 6.1. La disposition de l'article dans le dictionnaire de Taifi

Comme c'est mentionner auparavant, chaque racine est indiquée en majuscule, elle inclut un ou plusieurs entrées. Chaque entrée est introduite par le signe (—) pour rendre l'identification plus facile, à l'aide d'une barre oblique (/) pour indiquer les variantes phonétiques ou morphologiques, par la suite avec l'indication des dialectes pour chaque variantes.

Le signe (=) indique le sens, les exemples viennent ensuite précéder d'un point gras (●), la traduction est séparée de l'exemple avec une virgule, en ce qui concerne la traduction littérale ou une note explicative est mise toujours entre parenthèses.

La première ligne de chaque article d'un thème verbal est consacré à l'aspect verbal (l'aoriste), aussi que le nominal pour le genre (masculin, féminin), le nombre (pluriel, singulier), l'état (l'état d'annexion).

Nous distinguons deux dispositions

Exemple de la disposition d'une entrée verbal :

Le verbe « *ħden* », sous la racine **ħDN**

—*ħden*

*hḍen, teḥḍen, ur ḥḍin = protéger, être protéger,*

*prendre sous tutelle, être sous tutelle de •*

*iḥḍen ug<sup>w</sup>užil ddaw n ɛemmis, l'orphelin*

*(de père) est sous la tutelle de son oncle*

*Paternelle. (p 234).*

Le verbe « *kḥarz* » sous la racine **KHRZ**

—*Kḥarz*

*Kḥarz, ttekḥaraz, ur kḥarz = approcher, s'approcher,*

*Se pencher sur (sens propre)*

*M—mkḥaraz*

*mkḥaraz, ttemkḥaraz, ur mkḥaraz =*

*s'approcher l'un de l'autre. Se pousser*

*l'un contre l'autre*

*se serrer l'un contre l'autre. (p329)*

L'exemple sur la disposition d'une entrée nominale :

Le nom « *lemri* » sous la racine **MR**

—*lemri, masc*

*id lemri =miroir, glace •*

*lemri n'lhend, jumelle,*

*longue vue.*

—*tamrit / talemrit*

*Timratin / tilemratin = petit miroir, miroir glace de poche.*

(p429)

Le nom « *tiqulla* » sous la racine **QL**

—*tiqulla*, pl, sans sg.

= *petits cailloux avec lesquelles les fillettes*

*Jouent. jeu lui-même (qui consiste à jeter les*

*cailloux généralement cinq en l'air et*

*à les rattraper avec le dos de la main).* (p531)

## **6.2. Programme d'information dans le dictionnaire**

### **6.2.1. Les informations non sémantiques**

Les informations non sémantiques désignent les aspects des données linguistiques qui ne concernent pas le sens ou la signification des mots, elles englobent plusieurs éléments qui sont :

#### **6.2.1.1. La transcription**

Dans ce dictionnaire, l'auteur n'a pas utilisé la transcription phonétique internationale, c'est parce que le système utilisé reflète un rapprochement de la prononciation des mots utilisés dans le présent ouvrage.

Comme cela est indiqué dans l'introduction (p XVI), le tableau phonétique est utilisé uniquement pour éclaircir et préciser la distinction linguistique.

#### **6.2.1.2. Système graphique**

Un système graphique dans le contexte des langues et écritures berbère, fait référence à l'ensemble des caractères graphiques et d'écritures spécifiques utilisées pour transcrire la langue. Il s'agit des symboles ou graphèmes utilisés pour représenter les sons et les mots.

Dans ce dictionnaire, l'auteur a utilisé des symboles des graphèmes qui sont indiqués dans l'introduction (p XVII).

- Le point souscrit indique l'emphase sauf pour « *h* »
- La tension est notée par le redoublement des lettres au lieu de la majuscule, comme dans l'exemple : *Illi* « *ma fille* », (p365).
- Les labio-vélarisées sont notées avec un « *w* » en exposant, comme l'exemple suivant : *Azegg<sup>w</sup>ag* = *rouge* (p796). *tayugg<sup>w</sup>a* = *paire, couple de bêtes de trait attachées pour le labour*. (p783).
- Deux graphèmes sont utilisés pour noter les affriquées *dž*, *dz*, *ts*, *tš*, comme l'exemple :

*Adžen* : *adžnunn* = *génie, mauvais génie, djin*. (p61).

*Etš* = *manger, se nourrir*. (p729).

### 6.2.1.3. Catégorisation grammaticale

Dans l'ensemble des dictionnaires berbères, la classification grammaticale joue un rôle cruciale pour garantir une construction correcte.

Dans ce dictionnaire, la classification grammaticale est incorporée dans le contenu pour servir de source d'informations présentées sous forme abrégées : (acc) pour accompli, (adv), pour adverbe, (déri) dérivé, (EA) état d'annexion, (n.p) nom propre...

#### Les exemples :

#### Le nombre :

Pluriel : *igezran* = *ravin, précipice, cours d'eau d'un ravin, pente escarpé et remplie de broussailles*. (p214).

*Lkasrunat* = *casseroles*. (p352).

Singulier : *lkar* = *car, autocar*. (p344).

*Alqag* = *jeune agneau qui tête encore*. (p381).

**Le genre :**

Féminin : *takettuyt* = *tresse d'enfant crête de cheveux tressés ou non que les garçons portent sur le sommet ou le coté droit la tête.* (p356).

*Talwaht* = *planche, planchette.* (p387).

Masculin : *žhaž* = *trousseau de la mariée.*(p309).

*Lmerbue* = *Tisseau à froid de menuisier.* (p429).

**L'état d'annexion :**

*Amenhur(u)* = *âne mauvais âne, bourrique.* (p423)

*Ihf (yi)* = *tête, sommet, bout pointe, extrémité.* (p278).

**Les adjectifs :**

*azgg<sup>w</sup>ag* = *rouge.* (p818)

*abessal* = *agaçant, embêtant.* (p35).

**Les pronoms :**

*-nnun (<n -wn)* : *nnîn* = *de vous, à vous, votre, vos.* (p457).

**Les prépositions :**

*-S* = *vers dans la direction.*

*-s* = *avec au moyen de moyennement, à l'aide de...* (p605).

**Les adverbes :**

*baţel* = *pour rien, sans raison, gratuitement.* (p38)

### 6.2.2. Les informations sémantiques

Les informations sémantiques dans un dictionnaire berbère sont des éléments qui expliquent les sens des mots et des expressions. Dans ce dictionnaire, inclut plusieurs éléments qui sont :

#### 6.2.2.1. La polysémie et la synonymie :

La polysémie est le phénomène linguistique, par lequel un seul mot ou expression possède plusieurs sens distincts.

La synonymie, quant à elle est un phénomène linguistique où deux ou plusieurs mots ont des significations très proches. Dans le dictionnaire de Taifi, nous trouvons la majorité des articles sont présentés par la synonymie et la polysémie. Par ailleurs, nous tenons à signaler que la synonymie est utilisée en abondance par l'auteur, car le dictionnaire a intégré plusieurs parlers d'un même dialecte, neuf au total : *Ayt Ayyach*, *Ayt Izdeg*, *Ayt Ndhir*, *Ayt Hadiddou*, *Ayt Myill*, *Ayt Sadden*, *Ayt Serghouchen*, *Ayt Iziyan*, *Zemmour*.

Exemple sur la polysémie :

*Agerreh* : fait de feindre = de faire semblant, de simuler, feinte, comédie, simulation. (p167).

*Tamedrast* : vieille brebis = vieille femme =bonne femme. (p404)

*Ntel / nettel* : disparaître ; se dissimuler, se cacher, s'abriter. (p504).

Exemple sur la synonymie :

*dhu* = congédier, chasse, sous la racine *DḤ*. (p60), et

*ezzeε* = chasser, sous la racine *ZḤ*. (p966)

*tikunin* = tan (écorce de chêne), sous la racine *KN*. (p339), et

*tunwat* = tan (écorce de chêne) utiliser pour le tannage des peaux, sous la racine *NW*. (p507)

**6.2.2.2. La définition**

La définition dans un dictionnaire est généralement un énoncé qui précise le sens d'un mot ou d'une expression. Elle peut inclure des informations sur l'origine des termes et ses usages.

Les définitions données dans ce présent ouvrage sont présentées avec l'utilisation du symbole (=) pour une définition en français, comme dans l'exemple suivant :

**RG**

— *tarġa*.

*tarġiwin* = chaussette, surtout chaussette en laine qui recouvre la jambe (de la cheville au genou). (p573).

**MŽMR**

— *lmežmer*

*lemžamer* = brasier, fourneau, récipient métallique ou en terre cuite, Pérée de trous ou l'on met des braises en feu. (p413).

La définition contient plusieurs types qui sont :

**6.2.2.2.1. La définition synonymique et antonymique**

- *ħemmem* = réfléchir, penser, être soucieux. (p282)
- *taħeddast* = trahison, perfidie, déloyauté, abus de confiance. (p276)
- *iseħza* = hésitation, indécision, manque d'assurance. (p269).

**6.2.2.2.2. Définition morphosémantique**

- *taqeduħt* = marmite en terre cuite, chaudron. (p524)

- *tafesut* = ustensile, récipient. (p137)
- *timqit* = goutte (liquide). (p425)

#### 6.2.2.2.3. Définition par inclusion

- *agrur* = tas de pierres élevé en général pour commémorer un événement ou les actes d'un saint = petit mur en pierres utilisé pour la construction des fours à pain. (p164)
- *tameggunt* = farine de grains grillés, pétrie avec de beurre (met offert aux invités l'ors d'une naissance, d'un baptême). (p407)
- *lmerwed* = crayon de collyre. Petit bâtonnet qui sert à appliquer de l'antimoine sur les paupières. (p433)

#### 6.2.2.2.4. Définition par équivalence périphrastique

- *Tama* = parents et proches d'un individu, parenté (ensemble des parents et des alliés) (p399).
- *ig<sup>w</sup>dad* = foule d'un jour de fête, assemblée groupe bruyant. (p146)
- *tiflut / tfelwin* : assemblage de planches qui ferme une ouverture, un passage, planche, madrier. (p115)

### III.7. Les rappels et les renvois dans le dictionnaire de Taifi

Les rappels c'est des notes placés dans une entrée de dictionnaire pour signaler à l'utilisateur une information supplémentaire située dans le dictionnaire.

Et ce qui concerne les renvois, c'est des indications qu'on trouve dans l'entrée de dictionnaire, qui dirige le locuteur vers une autre entrée du dictionnaire. Ils prennent souvent la forme d'une mention telle que « voir » ou « cf ».

Enfin, ces deux outils sont essentiels dans un dictionnaire pour fournir des informations supplémentaires, faciliter la navigation, et améliorer la compréhension des mots et des concepts.

Ce système est essentiel dans tous les dictionnaire notamment celui de Taifi , dont on trouve quelques exemples :

### **BN**

—*Ben / bni; fém.: bent*

=*fil(s) de; fille de (dans les noms propres).*

•*Muħa ben saeid, Moha fils de said bnadem*

(*fil(s) d'Adam*), être humain, les humains, les

gens. V. aussi: u. (p 21)

### **BNQS**

—*bnaqs, m. c. : b naqs.V. aussi: n.q.s*

=*C'est inutile, ce n'est pas la peine.*

•*nga bnaqs i twada, nous avons renoncé*

à partir. (p 22)

### **BQS**

—*abaqis (u), izd*

*Ibaqisen= coup donné la main ouverte*

*sue le dos de l'autre main. V. aussi:*

*abeqqa, b.q. (p 24)*

### III.8. L'emprunt

Le mot emprunt désigne une expression ou une structure grammaticale pris d'une langue étrangère et intégré dans une autre langue, cela se produit lorsque deux cultures ou communautés linguistiques interagissent, pour obtenir d'autres concepts, c'est une manière dont les langues évoluent et s'enrichissent au fil du temps, reflétant les influences et les interactions entre différentes cultures et sociétés.

D'après J. Dubois (1994 :177) : « *il y a l'emprunt linguistique quand un parler A utilise en finit par intégrer une unité ou un trait linguistique qui existait précédemment dans un parler B (dit langue source) et que A ne possédait pas ; l'unité ou le trait emprunté sont eux-mêmes qualifiés d'emprunts. L'emprunt est le phénomène linguistique le plus important dans tout les contacts de langues [...]* ».

D'ailleurs, le tamazight a intégré de nombreux mots étrangers, incluant des termes latins, turcs, français et espagnols. Cependant, la majorité des emprunts les plus significatifs proviennent de l'arabe.

Voici quelques exemples dans le dictionnaire du taifi :

➤ Emprunts à l'arabe :

**Lfuḍa** « *anarchie, désordre, agitation, troubles* » (p 104)

**Lefḍur** « *déjeuner ; premier repas de la journée, repas pris pour rompre le jeûne ; rupture du jeûne.* »(p 105)

**Lefḥel** « *étalon, animal entier, mâle (non castré)* ». (p 108)

**Lfikra** « *idée, pensée* ». (p 111)

**Affelaḥ**« *agriculture, ouvrier agricole, paysan* » (p 113)

➤ Emprunts en Français :

**Lefnaḥ** « *lanterne, falot, fanal* ». (p 116)

**Franṣa** « *France* ». (p127)

**Tafransīṣt** « *langue française* ». (p127)

**Afransāwi** « *français, de nationalité française* ». (p 127)

*Likul* « école, classe ». (p 377)

### III.9. Le néologisme

Le néologisme est un terme ou une expression nouvellement créée qui n'existait pas auparavant dans une langue.

Selon J.Dubois dans sa définition (1994 :322): « le néologisme est une unité lexicale (nouveau signifiant ou nouveau rapport signifiant-signifié) fonctionnant dans un modèle de communication déterminé, et qui n'était pas réalisée antérieurement ».

Pour ce qui est du dictionnaire de Taifi, le néologisme n'a pas été adopté, et y a pas de nouveaux termes.

### III.10. L'exemplification

Le premier rôle de l'exemple dans le dictionnaire est d'illustrer le mot d'entrée, c'est-à-dire le mettre dans des contextes pour montrer ces différentes distributions. En plus de ce premier rôle, il intervient pour éclaircir certaines définitions ambiguës

Dans ce dictionnaire, chaque définition est illustrée par un ou plusieurs exemples, voici quelques exemples :

— *aḥerbi*

*iḥerban* = ruine, décombre, batisse en ruine.

= choses poqsées pêle-mêle, en désordre.

•*taddart n thuyutḡ d- aḥerbi*, la maison de la sotte est toujours en désordre. (p 287)

— *mdey*

*mdi-mdey*, *meddey*, *ur- mdiy* = monter un

*instrument*, un appareil ; assembler (les pièces

*d'un assemblage); encastrier, emboîter et pass v.aussi*

*rekkeb*, *r.k.b* • *imdey imassen*, il a assemblé les pièces de

*la charrue imdey lluh, il a monté l'appareil à pisé. (p 404)*

— *semma*

*semma, tsemma, ur semma = nemmer, denam*

*-mer, appeler, donner un nom. v.aussi ger, g-r: ini*

*•isemma yas i memmis musa, il appela son fils Moussa. (p 641)*

### III.11. La variation linguistique

La variation linguistique se aux diverses façons dont une langue peut être utilisée par différents groupes de personnes ou dans différentes situations. Elle est essentielle pour comprendre comment les langues évoluent et s'adaptent aux besoins des locuteurs.

Et par ailleurs, concernant le dictionnaire de Taifi l'auteur a collecté son corpus dans différents parlers, incluent : Ayt Ayyache (A), Ayt Izdeg (Izd), Ayt Ndhir (AN), Ayt Hadiddou (AH), Ayt Myill (AM), Ayt Sadden (AS), Ayt Sgherouchen (AS), Iziyan (Izy), Zemmours (Zem).

La majorité des mots utilisés dans ce dictionnaire sont des parlers d'Ayt Izdeg (Izd), Zemmours (Zem) et Iziyan (Izy), et on peut dire qu'il y a des variations existantes entre ces parlers.

Voici quelques exemples qui les représentent :

#### **BLZ**

—*abaluz (u), zem/ abluz (wa), Izy*

*ibluzen/ ibluzn = tige d'asphodéle*

*avec fleur.(p 20)*

#### **MNZR**

—*Munzer, Izd*

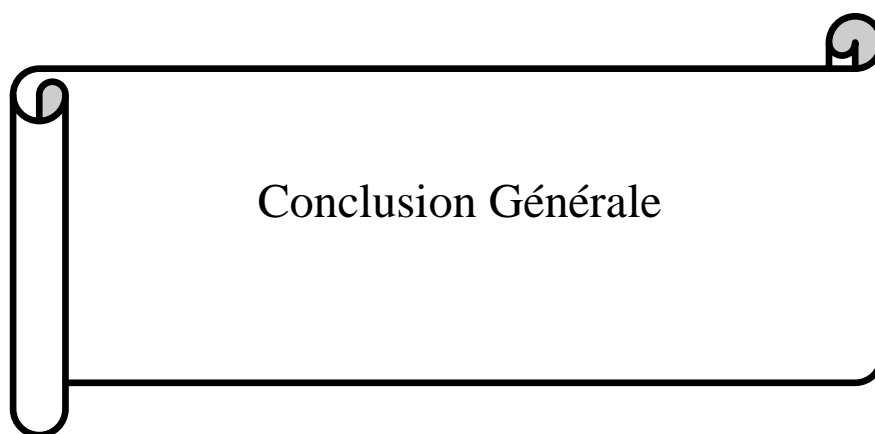
*munzer, tmunzur, ur- munzer = saigner du*

*nez. cf.n.z.r.(p 425)*

### **Conclusion**

Pour conclure nous pouvons dire que le dictionnaire de J.M Dallet (1982) est une ressource précieuse pour les linguistes, les chercheurs et les locuteurs de la langue kabyle, car il offre une compilation détaillée de vocabulaire et des expressions de cette langue berbère. Ce dictionnaire est souvent utilisé dans les études linguistiques berbère et culturelle pour mieux comprendre la structure et l'évolution de la langue kabyle notons que il est réservé à un public spécifique mais il reste le plus utilisé dans l'enseignement de cette langue.

Bien que l'ouvrage de M.Taifi occupe une place significative dans le domaine de la lexicographie berbère, cependant le problème se pose dans la complexité de son utilisation pour un large public.



Conclusion Générale

### **Conclusion générale**

Notre mémoire intitulé « étude metalxicographique de deux dictionnaires berbères, dictionnaire *kabyle-français* de J.M Dallet (1982) et dictionnaire *tamaziyt-français* de M.Taifi (1991), s'inscrit dans le champ de la lexicographie berbère

Suite à notre analyse, nous sommes arrivés aux conclusions suivantes :

Dans le premier chapitre consacré à l'historique de la production lexicographique berbère, nous avons présenté un certain nombre de produits en suivant cinq étapes historiques : la première est réservée aux premières productions, à savoir les lexiques manuscrits. Nous avons abordé deux produits, le lexique d'Ibn Tunart et la Umda at-tabib fi maerifat an-nabat qui datent tous les deux du XIIe siècle. Nous avons ensuite dans les autres phases étudié d'autres produits. En somme nous avons parcouru cette historique jusqu'aux productions actuelles.

Notre conclusion à ce sujet est la pratique lexicographique ne s'est jamais estompée et qu'elle s'améliore de période en période jusqu'à atteindre le degré de maturité avec l'évolution de la linguistique et des recherches dans le domaine berbère. Ce survol historique nous a permis aussi d'avoir une vision globale de cette production.

Quant au deuxième chapitre, nous avons abordé les notions théoriques de la lexicographie et définissons les termes clés nécessaires à une compréhension approfondie de cette étude (la lexicographie, lexicologie, dictionnaire... etc.)

Dans le troisième et dernier chapitre, est établie sur une analyse métalexiconographique des deux dictionnaires, celui de J.M Dallet kabyle-français (parler des At Mengellat), 1982 et celui de M.Taifi tamaziyt-français (parlers du Maroc central), 1991.

Suite à notre analyse, nous sommes arrivés aux résultats suivants :

- en étudiant ces deux dictionnaires nous constatons qu'ils ont la même structure selon la disposition de la macrostructure et la microstructure, ces deux dictionnaires ont adopté un classement par racine dont chaque racine correspond à une base d'entrée et à un groupe de dérivés.

## *Conclusion générale*

---

- en consultant ces deux dictionnaires, nous remarquons un problème lié à la racine homonymique, c'est-à-dire une racine homonymique peut avoir plusieurs significations distinctes, ce qui rend difficile la compréhension et l'utilisation correcte des mots. Cela implique aussi le travail des lexicographes et des linguistes dans leurs tentatives de classer et de définir les termes de manière claire et précise dans l'exemple de Dallet (*la racine F répéter 16 fois*).
- En ce qui concerne la microstructure des deux dictionnaires, le programme d'information est devisé en deux parties : les informations non sémantiques qui incluent la catégorisation grammaticale (verbes, noms, adjectifs, pronoms ...).
- Quant à la définition donnée dans ces deux dictionnaires selon ses types, on note que la définition synonymique et périphrastique sont les deux types dominants, cela permet aux utilisateurs de comprendre et d'utiliser les termes selon leurs acceptions.
- L'exemplification figure dans les deux dictionnaires pour compléter les différentes définitions, c'est-à-dire l'exemple peut clarifier les nuances de sens et montré les différentes façons dont le mot peut être employé.
- Pour ce qui est des emprunts, nous avons constaté que leur majorité dans les deux dictionnaires sont issu de la langue française et arabe vue leur interaction culturelle et historique entre ces langues.
- Suite à l'analyse des deux dictionnaires, nous avons observé l'absence de la transcription phonétique et la mention de néologismes.

Pour ce qui est des hypothèses émises, nous confirmons partiellement la première, nous infirmons la deuxième et nous confirmons la dernière, comme suit :

- Les termes communs entre les deux dialectes berbères kabyle et tamazight du Moyen atlas, nous avons constaté que même si la majorité se trouve sous les mêmes racines dans les deux dictionnaires, il ne demeure pas moins que certains le sont traités sous des racines différentes, c'est le cas par exemple du verbe **Ddu**, qui est classé sous **D** dans le Dallet et sous **WD** dans le Taifi,
- Même si l'intercompréhension est assurée dans tout le territoire du dialecte kabyle, le Dallet qui n'a pris en compte qu'un seul parler n'est pas représentatif de tous les parlers kabyles. En effet, certains termes des parlers de Bejaia, ceux

## *Conclusion générale*

---

de Tichy, Aokas, Kherrata, entre autres) ne sont pas contenus dans ce dictionnaire, à l'exemple de Azuḥ (peu), yeseqlula (descendre), mbaha (qui)...

- Concernant la synonymie dans le dictionnaire de Taifi, le contenu met en avant une grande quantité de synonymes, car le dictionnaire prend en compte plusieurs parlers du tamazight, ainsi nous confirmons notre hypothèse émise à ce propos.

### Agzul

Aseknawal amaziɣ d tugrint n tutlayt i d tazrawt tuzziɣt d tsemlit tasnudrant, seg umawal n tutlayt tamaziɣt tgellu-d s tesleɣt n wawalen d inumak-ines, tebna yef tsemlit n umawal amaziɣ. Asegzawal d aħric seg tugrint-a, d adlis n temsisɣal i d-yesebɣanen awalen n tutlayt, s tbadut d usenteq n wawalen, d win yesɛan azal deg uselmed d ulmad n tutlayt tamaziɣt.

Akatay-ney yewwi-d yef : « tazrawt (métalexicographique) ger sin isegzawalen imaziɣen J.M Dallet taqbaylit-tarfransist (1982), akkud tamaziɣt-tafransist n M.Taifi (1991) ».

Iswi uxeddin-agi, ur d-yewwi ara yef userwes ger sin isegzawalen-a maca yewwi-d yef tezrawt (métalexicographique) n sin isegzawalen ger snat tentaliyin yemɣaraden, i wakken ad n-siwed ad n-zer tarrayt n yal asegzawal, dimeskar-is.

Amahil-ney yebɗa yef kraɗ (3) n yeħricen :

Deg uħric amezwaru, ixeddin-ney yebna yef umezruy useknawal, i wakken ad n-issin amek itedda tayult-a seg tallit-nni ar ass-a, dayen i wakken ad n-issin isegzawalen imenza seg tallit n (1844) armi d aseggas i deg d-yefferɣ usegzawal amenzu taqbaylit-taqbaylit n K. Bouamara (2010).

Aħric wis sin yebna yef tbadut n wawalen igejdanen yerzan tayult usekknawal d usegzawal i wakken ad nefhem axeddin-a.

Aħric wis kraɗ, deg-s i nexdem tazrawt (métalexicographique) n sin yisegzawalen n J-M. Dallet taqbaylit-taqbaylit (1982) d win n M.Taifi tamaziɣt-tafransist (1991), ilmend n tesleɣt n tyesmyert-nzen d tyesemzɣit-nzen.

Ayen icudden yer tyesemzɣit nuffa-d dakken, isegzawalen-agi cerken yiwen usesmel n yizuran. Ayen yeenan asesmel n yizuran n yiwet n tergalt yur-s ugur, imi yal awal deg uzar-agi yesɛa atas inumak deg wakken yewɛer ad tesqedceɗ awalen akken sehħan MD: azar F icawed-d 16 iberdan.

Tin yur-s, deg tyesemzɣit nsexdem ahil n yisallen nebɗa-t yeħsin yeħricen, wid icudden yer unamek, d wid ur ncuɗ ara yer unamek.

Deg isegzawalen-agi tabadut yur-s atas n tewsatın maca tid yellan s waṭas d tin unamek d tid yebnan yer tefyirt.

Imedyaten sean azal deg isegzawalen-a acku rennu-n anamek i tbadu, akken i wata.

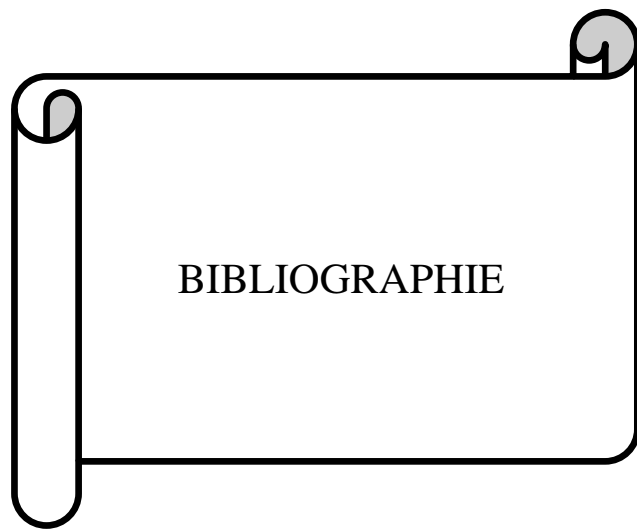
Tamukrist-ney tebna yef usteqsi-agi: dacu-t-en-t tulmisin n tyesemyert d tyesemzıt n sin isegzawalen-a, win tafransist- taqbaylit(ameslay n At Mengellat n J.M Dallet (1982) d win tamaziyt-tafransist (imeslayen n watlas alemmas) n M.Taifi (1991)?.

Sin isegzawalen-a, sean assay gar-asen, yas akken ur criken ara yiwet n tantala, bnan yef yiwet n tudsa d tyesemyert d tyesemzıt.

Ha-ta-d turdiwin tigejdanin i d-nsufey deg umahil-ney

- yas akken imeskaren sxedmen yiwet n tudsa deg tyesemyert, awalen icerken snat n tentaliyin taqbaylit d tmaziyt, yewwi-d ad s3un yiwen uṣar deg sin isegzawalen-a.
- Imi yella umsefhem ger wid yettmeslayen taqbaylit, nezmer ad ini d akken asegzawal n Dallet d imgenses n tentaliyin n teqbaylit.
- Asegzawal n Taifi yur-s atas n tkenwa, imi yexdem tazrawt yef atas n tmeslayin (9).

Di taggara, ahil-ney yewwi-d yef useknawal amaziṣ, nessaram ahil-ney ad at-sqedcen inelmaden niḍen, wa ad yili fell-as unadi yer zdat imi taṣult-a mazal atas uxeddim deg-s.



BIBLIOGRAPHIE

## **Bibliographie**

### **1- Ouvrages et articles**

- ALIANE. K, (2010), *Le dictionnaire kabyle-français de J.M.Dallet (1982), examen critique et propositions*, mémoire et magister, Yahiaten Mohamed (Dir), Université Mouloud Mammeri.
- AZDOUD.D (1997), *Dictionnaire berbère-français*, édition la maison des sciences de l'homme.
- BOUAMARA .K (2010), *Dictionnaire kabyle-kabyle*, édition l'Odyssée, Tizi-Ouzou.
- BOULIFA.S, (1913), *méthode de langue kabyle, cour de deuxième année* éditée par Adolphe Jordan imprimeur libraire.
- CHAHBARI. H (2018), « la production lexicographiques amazighe : état des lieux », *Revue des études amazighes*.
- DALLET.J.M (1982), *dictionnaire kabyle-français parlars d'At Menguelat*, édition SELAF, Paris
- DELHEURE.J(1984), *Dictionnaire mozabite-français*, édition société d'étude linguistique et anthropologique de France, SELAF, Paris.
- DUBOIS.J(1994), *dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Larousse, édition Française, Paris.
- HADDADOU.M.A(2006), *Dictionnaire des racines berbères communes*, Haut Commissariat à l'Amazighité.
- JORDAN L.A, (1934), *Dictionnaire berbère (dialecte tasselhit)*, édition Omnia Avenue Dar-El- Maghzen, Rabat.
- KAOUI.C (1900), *Dictionnaire pratique « tamahaq » (langue des touaregs)*, fond : *Manuel de langue à l'épreuve de la colonisation*, éditeur Adolphe Jordan, Alger.
- KHEBIL.S, KHECHENI.S, *essai d'analyse comparative et critique des deux dictionnaires Kabyle-Français de J.M.Dallet (1982) et Tamazight- Français- Arabe de Haddadou M.A (2018)*, Ould Fella K (Dir), Université Mouloud Mammeri 2019.
- LANFRY.J, (1973), *Glossaire Ghadamés II*, le fichier périodique.
- LEHMANN .A (2013), *lexicologie sémantique, morphologie, lexicographie*, 4ème édition, Paris.
- MASQUERAY.E (1893), *Dictionnaire français-touareg (dialecte des Taitoq)*, par Ernest Leroux, Paris.

## ***Bibliographies***

---

- NAIT ZERRAD.K, DJEMAIS (2021), « les animaux dans un lexique arabo-berbère du Moyen âge », presses universitaire de Provence, Aix en Provence, p.41-45.
- OLIVIER .P (1878), *Dictionnaire français-kabyle*, édité par le Puy J.M Freydier Imprimerie Libraire.
- ROBERT.P (1991), *le petit Robert T1*, édition. Paris.
- SERHOUAL.M (2002), *Dictionnaire tarifit-français*, Thèse de doctorat, Université Abdelmalek Essaâdi, Tétouan, Maroc.
- TAIFI. M (1991), *dictionnaire Tamazight- Français parlés du Maroc Central*, édition, l'HARMATTAN, Awal, Paris.
- TILMATINE.M (2002), « Lexique berbère dans un traité de botanique sévillan de XII siècle. (La'Umdat at-tabib) », articles de linguistique berbère, Memorial Werner Vyciche, l'Harmattan, p.461-490.
- VENTURE DE PARADIS. J-M DE(1844), *Grammaire et dictionnaire abrégée de la langue berbère*, la société de Paris l'Imprimerie Royal.

### **2- Les cites internet**

- IBN TUNERT (2000), « numérisation de lexique arabo-berbère d'Ibn Tunert » : In : C.R.B.Inalco :<http://www.centrederechercheberbere.fr/>, consulté le jour : 21/12/2023.
- <https://revues.imist.ma/index.php/REA/article/download/13652/7593/33811>

Table des matières

Introduction générale.....	07
<b>CHAPITRE I APERCU HISTORIQUE</b>	
<b>1. Première période : deux lexiques du XII</b> .....	<b>10</b>
1. 1. “Kitab Al Asmaâ“ « <i>Livre des noms</i> ».....	10
1.2. <i>Écritures et graphie</i> .....	10
1. 3. <i>Le lexique</i> .....	11
<b>2. Un lexique berbère dans un traité de botanique sévillan du XIIe siècle : « Umdat at-Tabib »</b> .....	<b>13</b>
2.1. <i>La structure de l'œuvre</i> .....	13
2.2 <i>Nature du lexique de la Umda</i> .....	14
2.3. <i>Anciens emprunts à l'arabe</i> .....	14
2.4. <i>Les emprunts au latin ou aux langues romaines</i> .....	15
2.5. <i>Du berbère vers le Latin</i> .....	15
2.6. <i>Les mots connus encore aujourd'hui</i> .....	16
<b>4. Deuxième période : 1844 jusqu'à 1900</b> .....	<b>16</b>
4.1. <i>Grammaire et dictionnaire abrégés de la langue berbère</i> .....	16
4.2. <i>Dictionnaire français-kabyle du père Olivier</i> .....	17
4.3. <i>Dictionnaire français-Touareg (dialecte des Taïtoq)</i> .....	18
<b>5. Troisième période : 1900 jusqu'à 1951</b> .....	<b>19</b>
5.1. <i>Dictionnaire pratique « Tamahaq », (langue des Touareg)</i> .....	20
5.2. <i>Méthodes de la langue kabyle de Boulifa</i> .....	20
5.3. <i>Dictionnaire « berbère-français » (dialecte Tasselhait)</i> .....	21
<b>6. Quatrième période (1951 jusqu'à 2000)</b> .....	<b>22</b>
6.1. <i>Glossaire de Ghadamés II</i> .....	22
6.2. <i>Dictionnaire mozabite-français</i> .....	23
6.3. <i>Dictionnaire berbère-français</i> .....	24
<b>7. Cinquième période : de 2000 jusqu'à nos jours</b> .....	<b>25</b>
7 .1. <i>Dictionnaire tarifit-français</i> .....	25
7.2. <i>Dictionnaire des racines berbères communes,</i> .....	26
7.3. <i>Dictionnaire kabyle-kabyle de Bouamara</i> .....	27
<b>CHAPITRE II GENERALITES SUR LA LEXICOGRAPHIE ET DEFINITIONS DE QUELQUES CONCEPTS</b>	

## *Table des matières*

---

1.1. Les étapes à suivre pour l'élaboration d'un dictionnaire .....	30
2. Le public visé .....	30
3. La collecte du corpus.....	30
4. Définition de la lexicographie .....	31
5. Définition de la métalexigraphie .....	31
6. La dictionnairique .....	31
7. Définition de la lexicologie .....	31
8. Définition du lexique .....	32
9. La distinction entre la lexicographie et la lexicologie .....	32
10. Définition du dictionnaire .....	33
10.1. Dictionnaire de langue .....	33
10.2. Dictionnaire bilingue ou plurilingue .....	33
10.3. Dictionnaire encyclopédique .....	34
10.4. Le dictionnaire technique .....	34
10.5. Dictionnaire général et dictionnaire spécialisé .....	34
11. La nomenclature .....	35
12. La définition de la microstructure .....	36
13. La définition de la macrostructure .....	36
14. Le contenu d'un article lexicographique .....	37
15. L'entrée dans un dictionnaire .....	37
16. La transcription phonétique.....	37
17. Les informations grammaticales .....	38
18. La définition dans un dictionnaire .....	38
18.1. La définition par inclusion .....	34
18.2. La définition métonymique.....	34
18.3. La définition morphosémantique .....	35
18.4. La définition synonymique et antonymique.....	40
18.5. La définition métalinguistique .....	41
18.6. Définition par équivalence périphrastique .....	41

19. L'exemple dans un dictionnaire .....	41
20. Les rappels et les renvois dans un dictionnaire .....	42
21. L'étymologie.....	43
22. La prononciation .....	43
23. Les symboles et les abréviations dans un dictionnaire .....	43
24. <i>Les différents classements lexicographiques</i> .....	44
24.1. <i>L'ordre alphabétique des mots</i> .....	44
24.2. <i>L'ordre alphabétique des racines</i> .....	45
24.3. <i>L'ordre alphabétique par la première consonne du radical</i> .....	46
<b>Chapitre III ANALYSE DES DEUX DICTIONNAIRES</b>	
III.1. Etude du dictionnaire kabyle-français de Jean-Marie Dallet .....	48
1.1. Biographie de J.-M. Dallet.....	48
1.2. Présentation du dictionnaire de Dallet .....	42
1.3. Sommaire du dictionnaire de Dallet .....	50
III.2. Etude de la macrostructure du Dallet .....	51
2.1. <i>Organisation du dictionnaire</i> .....	51
2.2. <i>Les signes et les symboles dans le dictionnaire de Dallet</i> .....	53
2.3. <i>Le modèle de classement dans le Dallet</i> .....	55
2.3.1. <i>le problème de classement par racine</i> .....	55
2.3.2. <i>Le problème des racines homonymiques</i> .....	55
2.3.3. <i>Comment dégager la racine ?</i> .....	58
2.3.4. <i>Classification des racines</i> .....	59
III.3. Étude de la microstructure dans le Dallet .....	60
3.1. <i>La disposition de l'article</i> .....	60
3.2. <i>Programme d'information dans le Dictionnaire de Dallet</i> .....	63
3.1.1. Informations non sémantiques .....	63
3.1.1.1. La transcription .....	64
3.1.1.2. La catégorisation grammaticales .....	64
3.1.2. Les informations sémantiques.....	65
3.1.2.1 La polysémie et la synonymie .....	65

3.1.2.2. La définition.....	67
3.1.2.2.1. La définition synonymiques .....	67
3.1.2.2.2. La définition par équival: riphase .....	67
3.1.2.2.3. La définition morphosémantiques.....	68
3.1.2.2.4. La définiton par inclusion .....	68
III.4. Le système de rappels et renvois dans le Dallet .....	68
III.5. L'emprunt.....	69
III.6. Le néologisme.....	70
III.7. L'exemplification .....	70
III.8. La variation linguistique .....	71
III.5. Etude du dictionnaire du Taifi .....	72
5.1. Biographie de M.Taifi .....	72
5.2. Présentation du dictionnaire de Taifi .....	73
III.6. Etude de la macrostructure du Taifi .....	74
6.1. L'organisation du dictionnaire .....	74
6.2. Les symboles et les abréviations dans le dictionnaire de Taifi.....	75
6.3. Le modèle de classement dans le dictionnaire du Taifi.....	76
6.4. Le problème des racines homonymiques .....	77
III.7. Etude de la microstructure dans le dictionnaire de Taifi .....	79
7.1. La disposition de l'article dans le dictionnaire de Taifi.....	79
7.2. Programme d'information dans le dictionnaire .....	81
7.2. 1. Les informations non sémantiques .....	81
7.2.1.1. La transcription .....	81
7.2.1.2. Le système graphique .....	81
7.2.1.3. La catégorisation grammaticale .....	82
7.2.2. Les informations sémantiques.....	84
7.2.2.1 La polysémie et la synonymie.....	84
7.2.2.2. La définition .....	85
7.2.2.2.1. La définition synonymique et antonymique.....	85
7.2.2.2.2. La définition morphosémantique .....	85

## *Table des matières*

---

7.2.2.2.3. La définition par inclusion .....	86
7.2.2.2.4. La définition par équivalence périphrase .....	86
III.8. Les rappels et les renvois dans le dictionnaire de Taifi.....	86
III.9. L'emprunt .....	88
III.10. Le néologisme.....	89
III.11. L'exemplification.....	89
III.12. La variation linguistique .....	90
Conclusion générale.....	93
Agzul.....	96
BIBLIOGRAPHIE.....	99